

Introduction

Aussi brève que soudaine, la période électorale ouverte le 9 juin a jusqu'ici laissé peu de place au débat économique de fond. Le débat sur le diagnostic préalable n'a pas eu lieu. Certes utile pour fixer des ordres de grandeur, le chiffrage budgétaire de programmes bâtis à la hâte s'est substitué à une véritable analyse économique des propositions en débat.

Apprécier la pertinence de programmes à l'aune des montants en jeu ne dit pourtant rien de la réaction de l'économie aux chocs qui lui seraient administrés. L'effet des mesures dépend de la situation économique : soutenir massivement la demande risque ainsi de générer peu de bénéfices dans la situation de difficultés de recrutement et de déficit d'offre qui caractérise aujourd'hui la France. Il faut aussi tenir compte des enchaînements macroéconomiques et des comportements des acteurs privés : une forte hausse de la fiscalité aura tendance à en réduire l'assiette, et ce d'autant plus que celle-ci est très mobile au sein de l'Union européenne. Qui se rappelle que le programme fiscal de François Hollande était parfaitement chiffré en 2012 ? - à l'évaporation des bases fiscales près et sans jamais faire état de son caractère anti-économique.

Avant de considérer de nouvelles dépenses, même "financées", notre attention devrait aussi se porter sur les leviers d'économies budgétaires, au regard des 20 milliards d'euros d'effort budgétaire structurel à effectuer chaque année d'ici 2027 pour inscrire notre pays sur une trajectoire des comptes publics conforme à nos engagements pris dans le cadre des traités européens. Il faut aussi collectivement admettre le rôle protecteur de l'euro, sans lequel la France ferait sans doute face à la pression des marchés, et qui est la contrepartie de nos engagements européens.

Il nous a donc semblé peu utile d'effectuer un chiffrage de plus ou d'analyser l'impact de mesures et de programmes ficelés à la hâte ; deux options qui n'apporteraient qu'un peu plus de bruit dans une période déjà tumultueuse. Nous privilégions d'autant moins cette approche que la fuite en avant budgétaire présentée par chacun des programmes risque de les rendre rapidement caduques.

Introduction

L'objet de Rexecode est d'analyser et de proposer des mesures de politique économique de nature à favoriser la prospérité économique de notre pays et le développement de ses entreprises. Notre démarche est fondée sur l'observation et la description rigoureuse de la situation économique et notre contribution au débat actuel s'inscrit dans cette ligne.

A cet égard, il nous a semblé qu'une contribution utile au débat ainsi qu'à la réflexion, voire aux prises de position des acteurs économiques, consiste en premier lieu en une analyse précise de la situation initiale de l'économie et des défis qui l'attendent. Notre contribution au débat s'inscrit dans cette ligne.

Nous revenons sur les progrès des dernières années comme sur certains manques criants, sur des thèmes clés tels que la croissance et le pouvoir d'achat, la productivité et les salaires, les inégalités, la compétitivité, les compétences et la capacité d'innovation, les finances publiques, l'environnement et la décarbonation.

Le fil rouge de notre présentation est que, loin d'être un préalable, le pouvoir d'achat qui s'est imposé comme le thème central du débat, est avant tout un résultat. Il procède d'abord de la capacité créatrice, de la production, du travail, des gains de productivité qui irriguent l'économie. Notre conviction demeure : c'est dans les conditions de la formation d'une offre compétitive que se résout l'aptitude de l'économie à servir le bien commun qu'est la prospérité de la société, dans le respect de l'environnement et de nos engagements pour le climat comme vis-à-vis de nos partenaires européens.

L'équipe de Rexecode

Sommaire

- I. Conjoncture économique
- II. Croissance, Pouvoir d'achat du revenu des ménages
- III. Emploi, productivité
- IV. Inégalités
- V. Compétitivité, réindustrialisation
- VI. Compétences, R&D
- VII. Finances publiques
- VIII. Energie, décarbonation

Annexe : Programmes des principaux partis

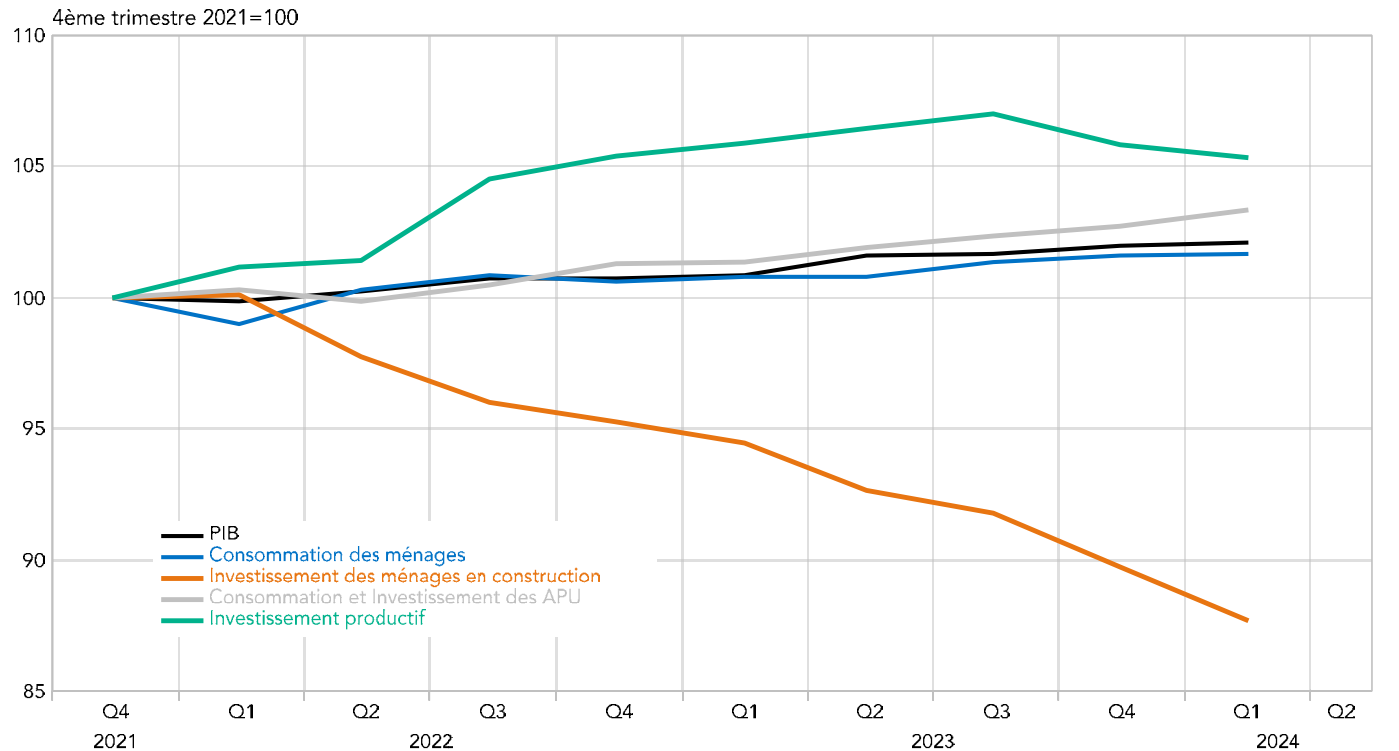
I. Conjoncture économique

1. Croissance
2. Difficultés d'offre ou de demande
3. Inflation
4. Salaires
5. Emploi
6. Entreprises

Une croissance molle depuis 2 ans avec une forte hétérogénéité : la consommation des ménages se réanime un peu, l'investissement productif s'effrite, celui des ménages poursuit sa chute.

France

PIB et principaux postes de la demande interne finale



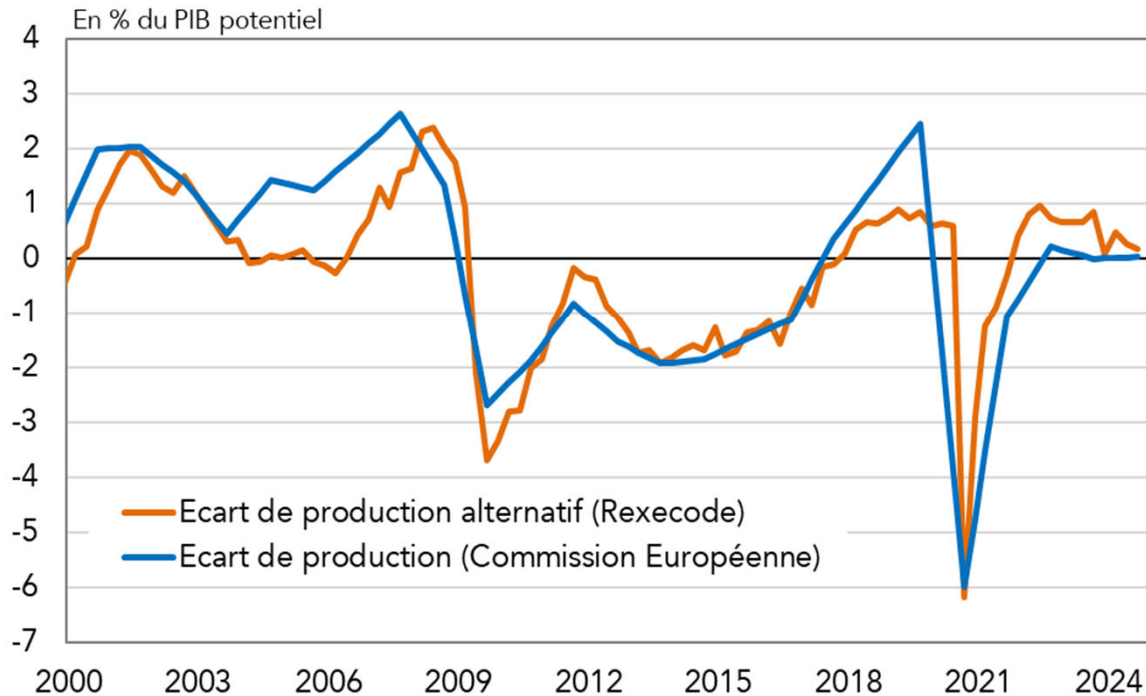
Source : Insee, comptes nationaux trimestriels

© Rexecode

Au cours des deux dernières années, la croissance a été conforme à son potentiel que nous estimons au voisinage de 1 %. Mesurée en glissement sur un an, elle est de 1,3 %. Surtout sa composition est très déséquilibrée. D'une part, **la demande interne privée (celle des ménages et des entreprises) ne contribue pas à la croissance**. La petite progression de la consommation des ménages suffit à peine pour compenser l'impact récessif de la forte chute de leurs dépenses d'investissement en logement associée à la hausse passée des taux d'intérêt. La contribution positive des dépenses d'investissement des entreprises à la croissance n'est plus d'actualité. Comme les entreprises réduisent rapidement le niveau de leurs stocks en raison de difficultés croissantes de trésorerie, l'impulsion de leurs dépenses sur la croissance est négative. D'autre part, **toute la croissance depuis un an repose sur la dépense publique** (0,6 point de contribution positive) et sur la demande extérieure nette. Cette dernière provient d'une progression modeste des exportations mais aussi du recul des importations freinées par la langueur de la demande interne.

Malgré un PIB peu dynamique, l'écart de production est nul. Cela signifie que la mollesse de la croissance française vient surtout de la faiblesse du potentiel de croissance et non pas d'une conjoncture anormalement dégradée.

France Ecart de production



Sources : AMECO, Eurostat, Insee, Banque de France, calculs Rexecode

Bien que la croissance française se soit révélée peu dynamique depuis deux ans, il n'y a pas de rattrapage futur à attendre puisque l'écart de production (mesurant la différence entre le PIB observé et le PIB potentiel) apparaît comme nul en France.

Dit autrement, si la croissance française a été décevante ces dernières années c'est avant tout lié à un potentiel de croissance trop faible davantage qu'à une conjoncture peu porteuse.

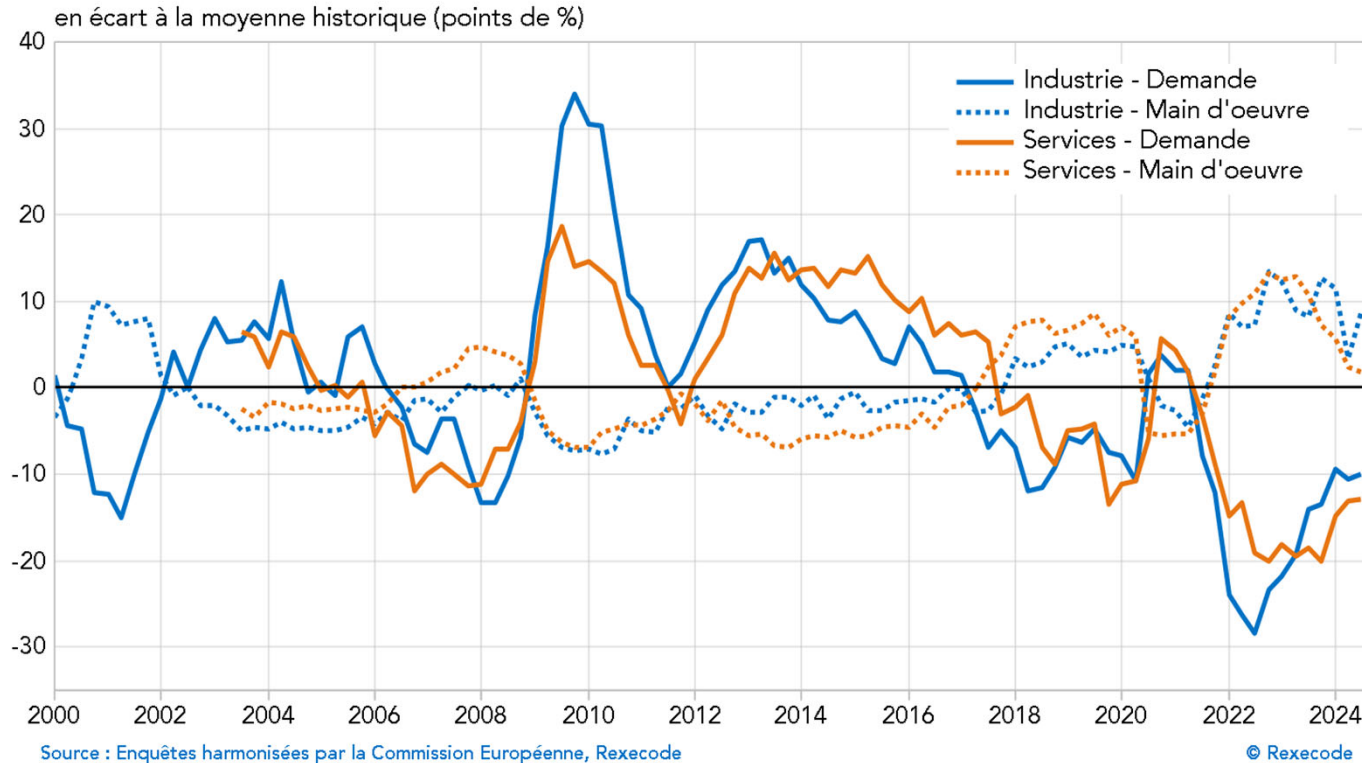
A la lumière de ce constat, il en découle que la France n'a pas besoin, à l'heure actuelle, d'un plan de relance mais plutôt de réformes stimulant la croissance de long terme.

Un écart de production nul signifie par ailleurs que notre déficit public à 5,5 % du PIB est structurel. L'amélioration de nos finances publiques passera donc par de réels efforts budgétaires plutôt que par une amélioration liée au cycle économique.

Au regard des moyennes historiques, l'activité en France est davantage freinée par des contraintes d'offre que de demande.

France

Freins à l'activité (Offre Vs Demande)



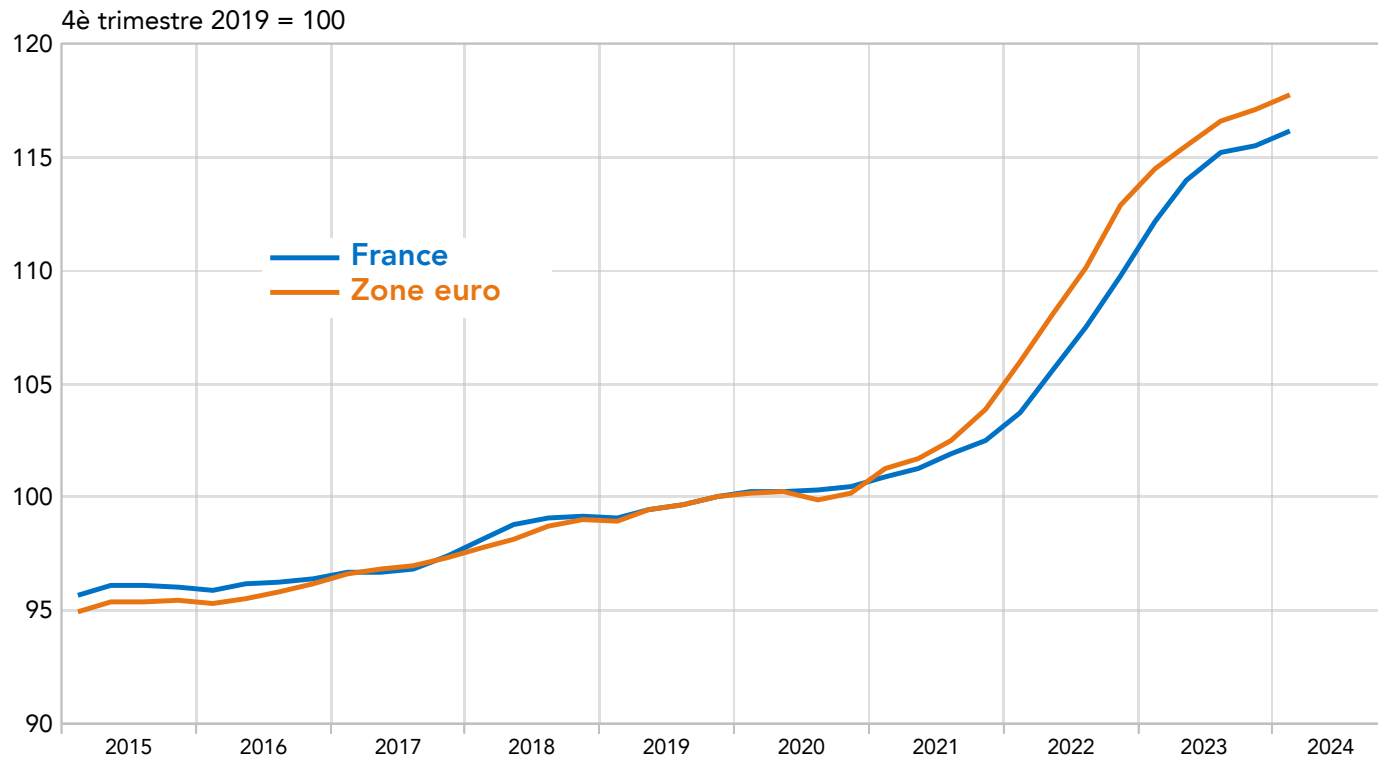
La nature des contraintes à la progression de l'activité s'est modifiée. En 2022, les chefs d'entreprise se déclaraient plus souvent contraints dans leur croissance par les difficultés d'accès à la main d'œuvre (ainsi que par les contraintes d'approvisionnement) et très rarement par le niveau de la demande. La configuration classique dans laquelle les secondes sont plus répandues que les premières est réapparue à partir du début 2023.

Pour autant au regard des normes historiques, la proportion de chefs d'entreprise se déclarant contraints par le niveau de la demande demeure faible et ceux contraints par des contraintes d'offre élevée.

Cela révèle que la croissance française est bien davantage entravée par des difficultés d'offre que ça n'a pu être le cas, en moyenne, par le passé. À l'inverse, le niveau de la demande est bien moins un frein que ça n'a pu être le cas sur la moyenne de la dernière décennie.

La vague récente d'inflation se conclut. Elle a été un peu moins forte en France qu'en zone euro.

France et zone euro Prix de la consommation des ménages



Sources : Insee et Eurostat Comptes nationaux trimestriels

© Rexecode

La vague récente d'inflation a trouvé son origine dans la formation de déséquilibres sur les marchés des biens intervenus à la sortie de la période de la pandémie. La demande dans les économies occidentales a été soutenue par des politiques budgétaires et monétaires très expansionnistes alors que l'offre était encore contrainte ou non rétablie. Le choc additionnel de la guerre en Ukraine a précipité en Europe une crise des approvisionnements puis la formation de boucles inflationnistes.

Avec le tassement de la demande interne, ces boucles ont commencé à se dénouer. En particulier, la progression des prix de production dans les branches marchandes n'est plus soutenue par celle des marges unitaires.

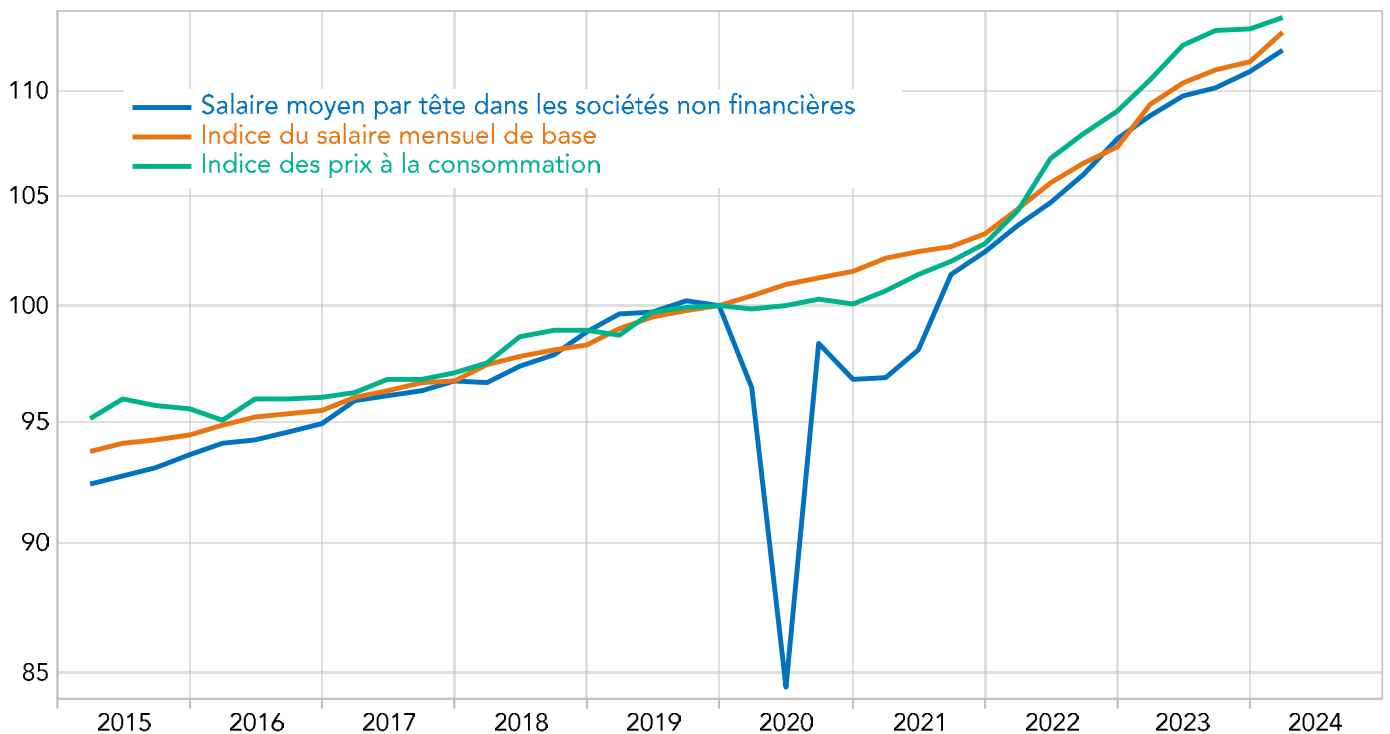
Cette vague inflationniste a été un peu moins haute en France que dans la zone euro d'environ un point en cumul depuis la période préalable à la pandémie. Une partie de l'écart d'inflation cumulée entre la France et la zone euro réside dans les dispositifs publics d'atténuation du choc de prix qui ont été plus importants en France que dans la plupart de ses économies voisines.

Le retard pris par les salaires sur l'inflation semble en passe d'être comblé.

France

Salaire moyen par tête des SNF et indice du salaire mensuel de base

2019T4 = 100



Sources : Comptes nationaux, INSEE, Dares

© Rexecode

La progression cumulée des salaires dans le secteur marchand (12,5 %) a été moindre que celle de l'indice des prix à la consommation (14,3 %) depuis fin 2019. Celle de l'indice du salaire mensuel de base est de 13,8 %. **Trois éléments peuvent être avancés pour expliquer ce qui ressemble à un retard d'ajustement des salaires sur les prix :**

- Face à la soudaineté du choc d'inflation et l'incertitude quant à sa durabilité, les entreprises ont initialement privilégié le levier de flexibilité que représente le versement de primes défiscalisées et exonérées de cotisations sociales pour répondre à la demande de préservation du pouvoir d'achat salarial. Les négociations de branche sur les salaires ont pris la suite.
- L'indexation des salaires sur les prix observée au niveau du SMIC ne se diffuse que progressivement dans l'échelle des salaires.
- Le développement de l'alternance contribue à réduire le salaire moyen par tête, la main d'œuvre incorporant une proportion plus élevée de salariés à faible niveau relatif de rémunération.

Plus d'emplois en CDI, moins de CDD et une insertion accrue dans l'emploi des personnes situées dans les classes d'âge extrême de la population en âge de travailler.

Caractérisation de l'évolution de l'emploi

| | à la fin du T1 2024 | Depuis fin 2019 | | Depuis un an | |
|--|---------------------|-----------------|------|--------------|------|
| | en milliers | en milliers | en % | en milliers | en % |
| Effectifs salariés totaux dont : | 27148,7 | 1354 | 5,2 | 186 | 0,7 |
| Emploi salarié privé dont : | 21162,6 | 1231 | 6,2 | 123 | 0,6 |
| Industrie | 3281,3 | 94,1 | 3,0 | 35 | 1,0 |
| Construction | 1575,3 | 94,5 | 6,4 | -20,1 | -1,2 |
| Services marchands | 13439,6 | 888,7 | 7,1 | 70,5 | 0,5 |
| CDI | 17389,8 | 928,5 | 5,6 | 117,3 | 0,6 |
| CDD | 1889,3 | -101,4 | -5,1 | -0,5 | 0,0 |
| Alternants | 1041,6 | 400,2 | 62,4 | 39,2 | 2,8 |
| Intérim | 755,6 | -20,2 | -2,6 | -37,5 | -4,9 |
| 15-29 ans | 5308,4 | 670,1 | 14,4 | 64,4 | 1,1 |
| 30-54 ans | 12122,3 | 114,4 | 1,0 | -49,5 | -0,4 |
| 55 ans et + | 3731,9 | 446,5 | 13,6 | 108,2 | 2,7 |
| PIB en volume | | | 2,2 | | 1,1 |
| Productivité par tête (PIB / emploi salarié) | | | -3 | | 0,4 |
| Volume d'heures travaillées par les salariés | | | 6,5 | | 0,4 |
| Productivité horaire | | | -4,3 | | 0,7 |

Source : Insee, calculs Rexecode

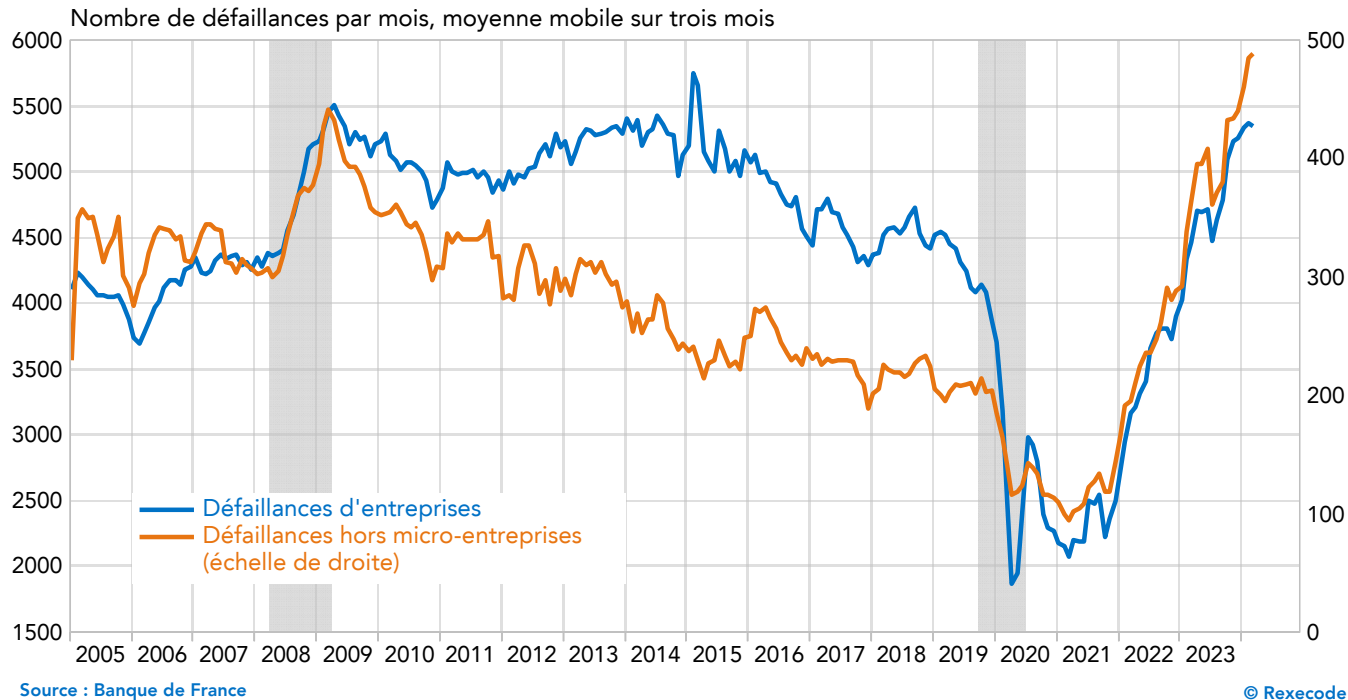
En comparaison à la période préalable à la pandémie, plus de 1,3 million d'emplois salariés nets ont été créés. La hausse depuis 2019 de l'emploi a été de 5,2 %, plus vive que celle du PIB, ce qui traduit un recul de la productivité par tête.

Plusieurs traits caractéristiques apparaissent à la lecture de ce bilan de l'emploi :

- Tous les grands secteurs ont été créateurs nets d'emploi depuis fin 2019. Cette unanimité se fissure avec les pertes nettes d'emplois qui interviennent désormais dans le secteur de la construction.
- Les emplois créés en net l'ont été sous forme des contrats à durée indéterminée et en contrats d'alternance. **Les formes contractuelles les plus précaires (contrats à durée déterminée, intérim) concernent un moindre nombre d'emplois que fin 2019.**
- L'essentiel des créations nettes d'emplois ont concerné des personnes dont les âges les situent dans les catégories extrêmes de la population en âge de travailler : les 15-29 ans (effet alternance), les 55-64 ans (effet horizon des réformes des retraites)

La situation financière des entreprises se fragilise.

France Défaillances d'entreprises



Plusieurs indicateurs témoignent d'une fragilisation récente du tissu productif :

- Les opinions des chefs d'entreprise sur la trésorerie de leur entreprise sont dégradées selon la Banque de France.
- Les marges par unité produite par les branches du secteur marchand s'érodent début 2024, signe de la difficulté croissante à répercuter dans les prix les hausses de leurs coûts (approvisionnement puis rémunérations unitaires).
- Le nombre d'ouvertures de procédures judiciaires (sauvegarde, redressement, liquidation) a renoué avec les niveaux relevés lors de la crise financière de 2008.
- Le nombre de défaillances d'entreprise tutoie des plus hauts historiques, en particulier en ce qui concerne la population des entreprises d'une taille supérieure à 10 salariés. Cette hausse va au-delà d'un processus de rattrapage après la mise en sommeil des défaillances pendant la pandémie.
- Ces défaillances sont le plus souvent le fait d'entreprises à fort levier d'endettement. Elles concernent plus spécifiquement la construction et le commerce.

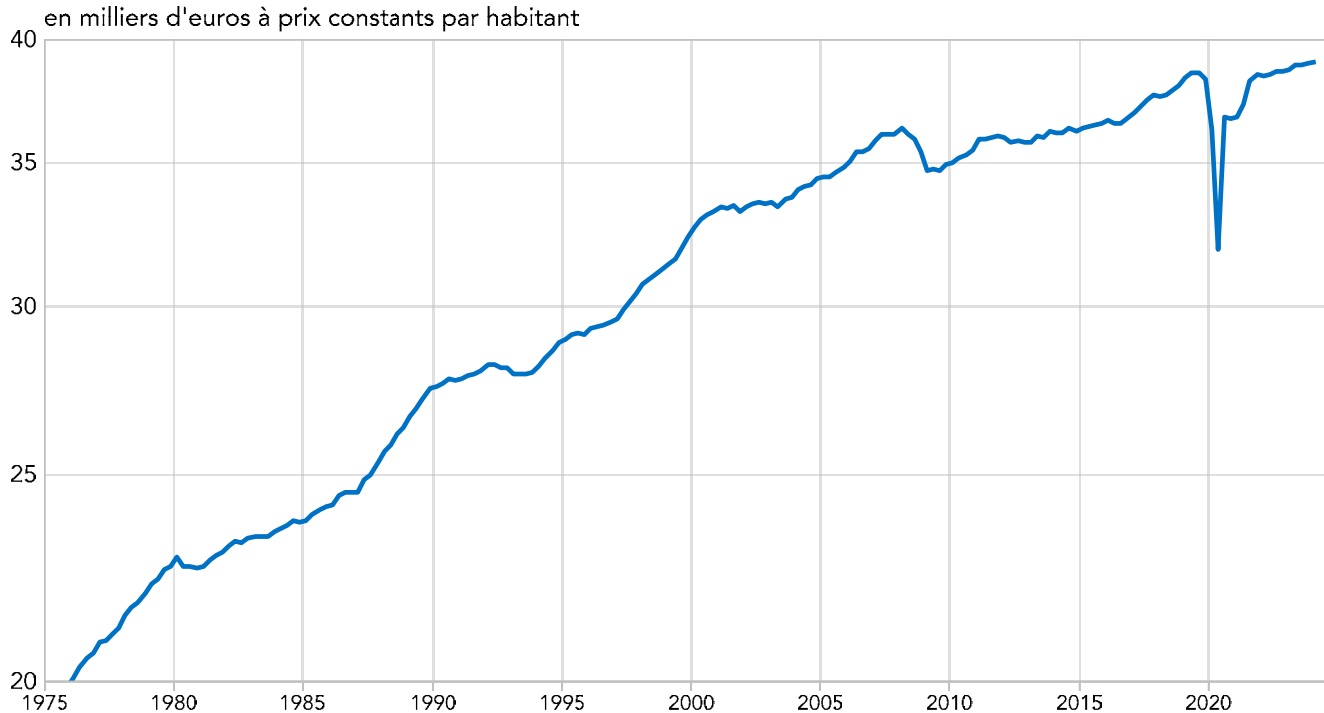
II. Croissance et pouvoir d'achat

1. Croissance du PIB par habitant
2. Comparaison du PIB par habitant de la France avec les pays européens et les États-Unis
3. PIB, revenu disponible brut et consommation des ménages en termes réels
4. Pouvoir d'achat du revenu disponible brut par habitant en Europe
5. Pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages en France corrigé de la démographie
6. Pouvoir d'achat par catégorie de ménages

La croissance tendancielle de la richesse créée chaque année par habitant a faibli.

France

Produit intérieur brut par habitant



Sources : Insee, Comptes nationaux trimestriels, déflateurs utilisés : PIB et consommation des ménages.

© Rexecode

Le rythme de croissance de l'économie s'affaiblit tendanciellement. La progression du PIB par habitant en France s'est modérée constamment d'une décennie à l'autre. Elle était de 2 % par an dans les années 1980, de 1,7 % dans les années 1990 avant de décrocher à 0,6 % dans les années 2000 puis à 1 % par an de 2010 à 2019.

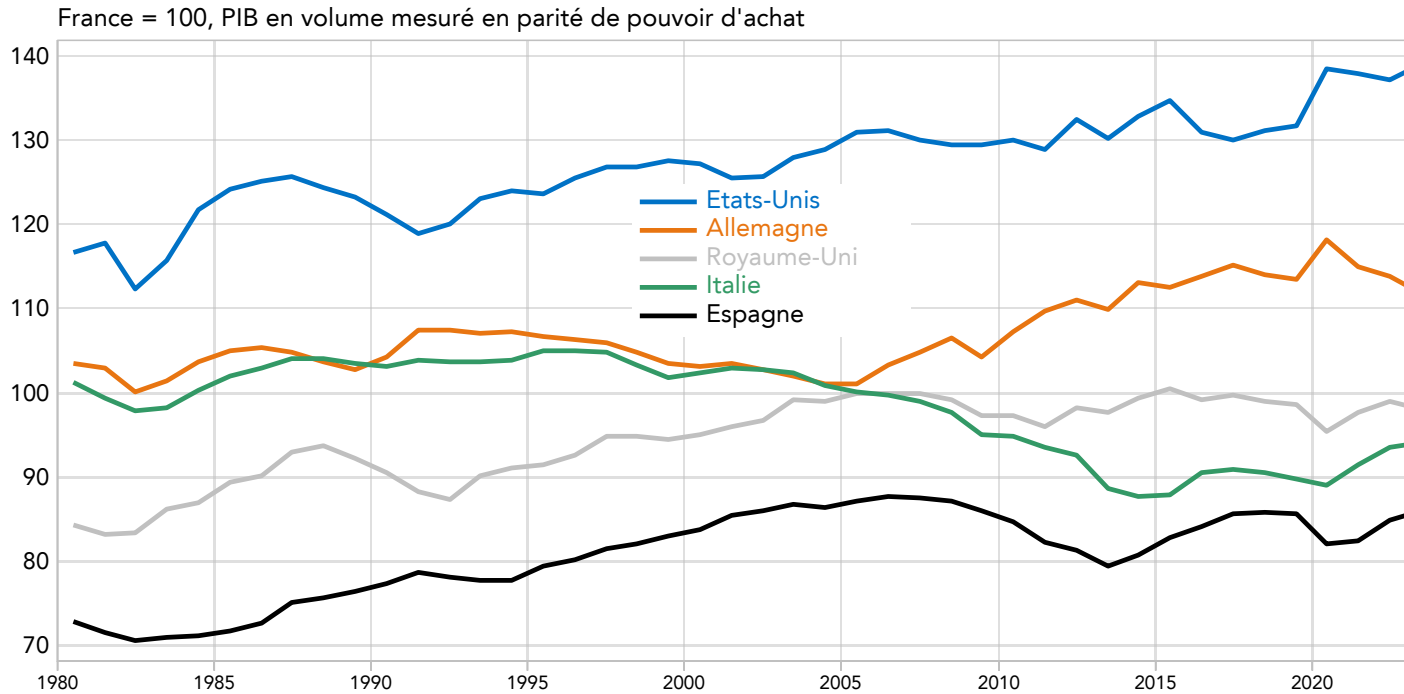
Entre 2019 et 2023, période marquée par l'enchaînement de la pandémie de Covid et de la crise énergétique, la croissance du PIB par habitant est tombée à 0,2 % par an.

Ce ralentissement tendanciel du PIB par habitant est avant tout celui de la croissance de la richesse créée chaque année en France.

La première explication au ressenti par les ménages d'une faible progression, voire d'un recul, du pouvoir d'achat de leur revenu réside dans l'affaiblissement de la capacité du système productif à extraire une croissance suffisante pour répondre aux aspirations à la progression du revenu réel.

Depuis 40 ans, à l'exception de l'Italie, la progression du PIB par habitant a été plus vive dans les principaux pays européens et aux États-Unis qu'en France .

France, Etats-Unis, Allemagne, Italie, Espagne, Royaume-Uni Comparaison des PIB par habitant



Sources : FMI - World Economic Outlook, calculs Rexecode

© Rexecode

La croissance du PIB par habitant de la France est tendanciellement moindre que celle observée dans les pays européens de taille comparable, qu'ils soient membres ou non de la zone euro, Italie exceptée.

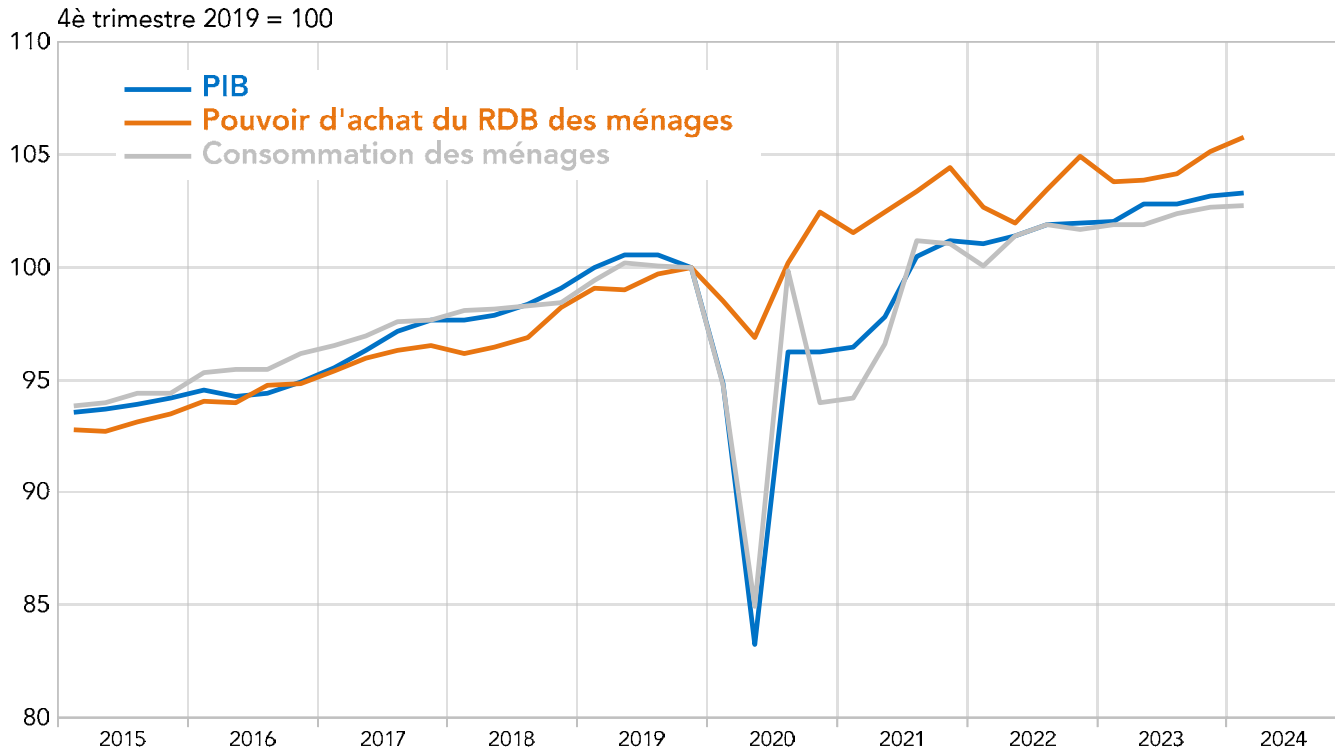
- Au début des années 1980, les PIB par habitant de la France et de l'Allemagne étaient comparables. C'était encore le cas en 2005 après que l'Allemagne ait eu à financer sa réunification. Il est désormais moindre d'un peu plus de 10 %
- Le processus de convergence du PIB par habitant de l'Espagne a été interrompu en 2008 par la crise immobilière puis la réduction du déficit public à marche forcée. Ce processus a repris.
- Le PIB par habitant de l'Italie a décroché de celui de la France mais l'écart ne se creuse plus depuis 10 ans.
- L'écart du PIB par habitant en France par rapport à celui des États-Unis s'est accru de 20 points d'écart en 40 ans.

Au total, un décrochage relatif du PIB par habitant en France est intervenu par rapport à l'Allemagne et aux États-Unis alimentant une impression de déclasserment.

Depuis la période de la pandémie, la progression du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages a été un peu supérieure à celle du PIB. Les dépenses de consommation des ménages ont évolué quasiment comme le PIB.

France

PIB, revenu disponible brut et consommation des ménages (en volume)



Sources : Insee, Comptes nationaux trimestriels, déflateurs utilisés : PIB et consommation des ménages.

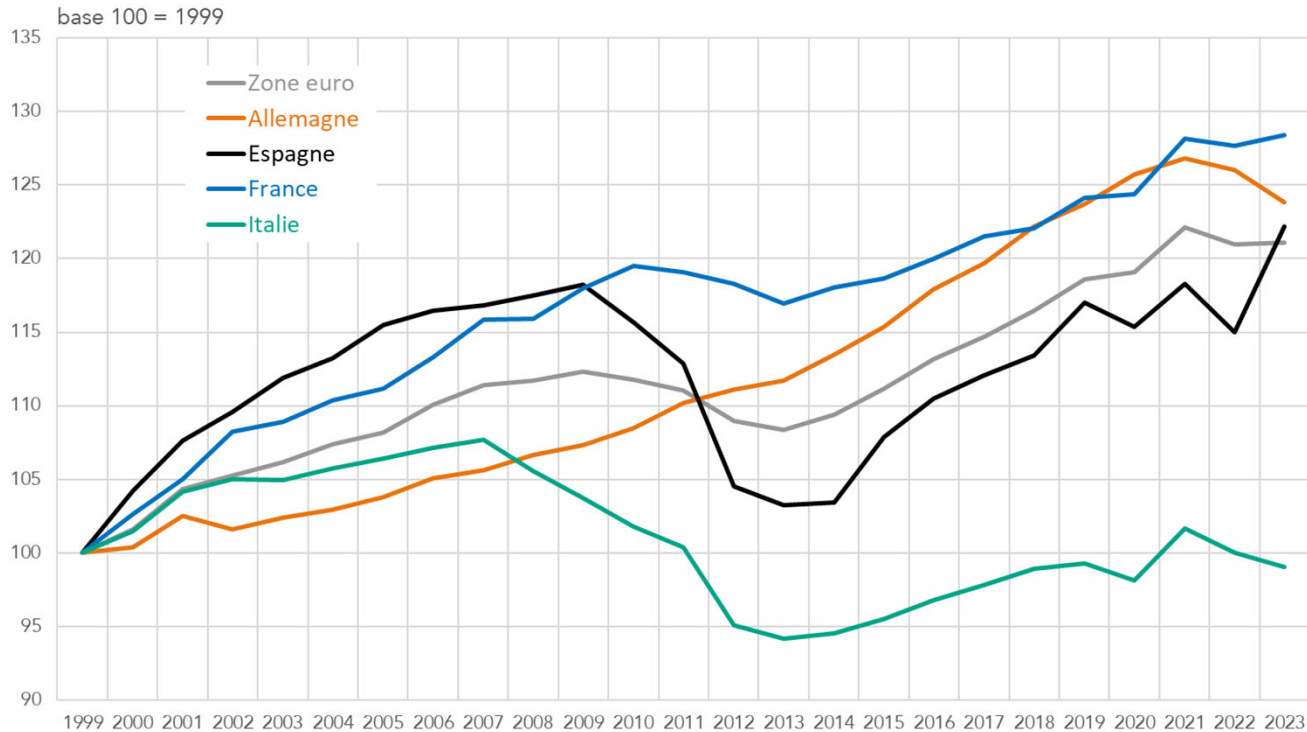
© Rexecode

Le ralentissement tendanciel du PIB est la première explication au sentiment d'une faible progression du revenu disponible brut par les ménages sinon d'un recul de celui-ci. Pourtant, dans un ensemble qui progressait de moins en moins vite, la part attribuée au revenu des ménages a progressé : la hausse de leur revenu disponible brut réel ayant été plus vive que celle du PIB en particulier depuis la période de la pandémie (respectivement + 4,2 % et + 2 %).

Un élément d'explication à l'écart entre la mesure et le ressenti est à rechercher dans l'écart entre évolutions collectives et individuelles de revenu : la hausse du revenu réel tient en particulier à la progression plus vive de l'emploi que du PIB, le revenu est ainsi distribué à un nombre croissant d'acteurs économiques, alors que les progressions individuelles de revenu réel ont été moindres notamment lors de la période de forte inflation. Les ménages ont par ailleurs en moyenne bien moins consommé qu'ils n'ont eu de revenus. Autre manière de dire que leur taux d'épargne s'est fortement accru, en particulier après la Covid.

Depuis 1999, année d'introduction de l'euro, la France affiche la plus forte hausse du pouvoir d'achat du revenu des ménages corrigé du nombre d'habitants.

Pouvoir d'achat par habitant en Zone euro



Source : Eurostat

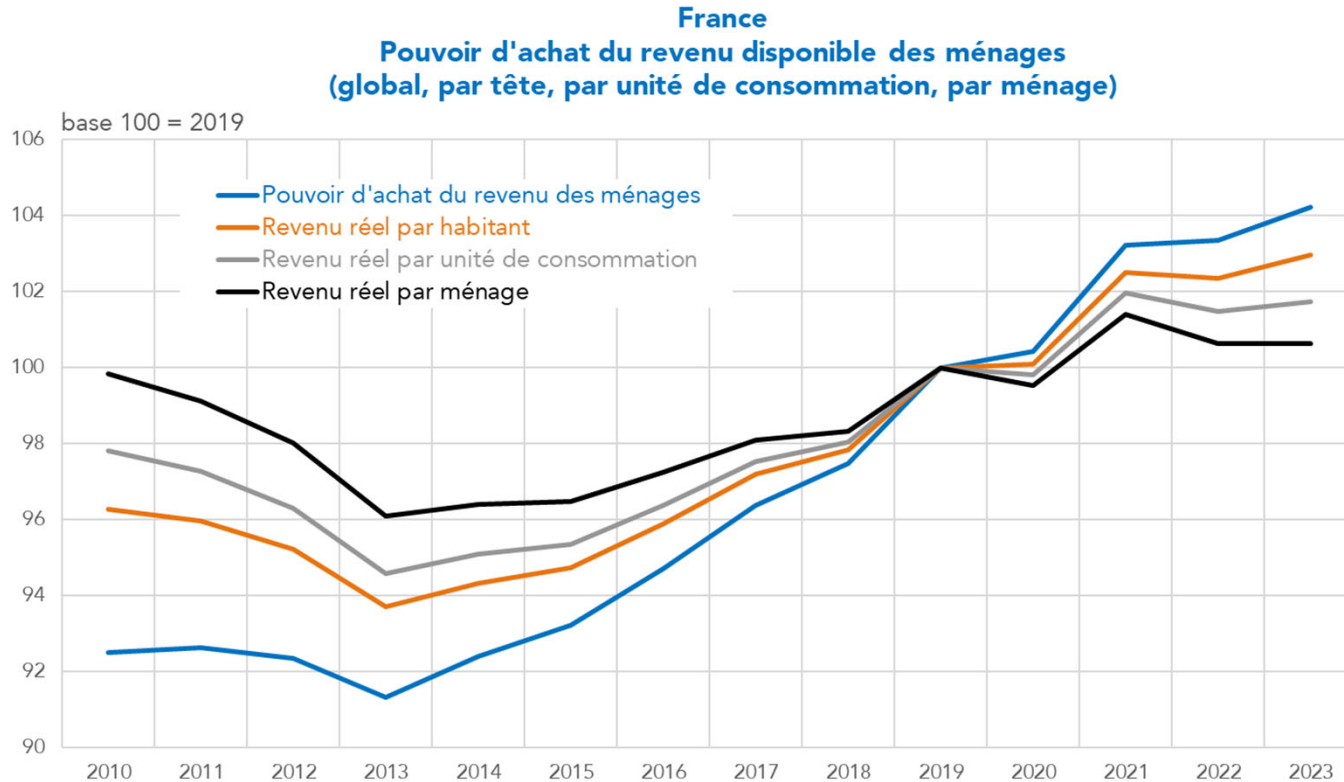
© Rexecode

Depuis 1999, année durant laquelle l'euro a été introduit sur les marchés financiers avant qu'il ne le soit en 2002 dans les paiements courants, la progression du revenu disponible brut réel des ménages s'est révélée plus forte en France que dans chacun des principaux pays membres de la zone euro.

Cette observation s'explique par une évolution du PIB qui, en cumul, s'est révélée un peu plus forte en France que dans les autres pays de la zone euro dans l'intervalle (à l'exception de l'Espagne). Elle tient aussi, sur la période récente, à une répartition de la croissance du revenu total de l'économie qui s'est révélée favorable au revenu réel des ménages (voir p. 16).

Notons que, comparativement à l'Allemagne, l'écart d'évolution s'est fortement resserré à partir de 2010 en défaveur du revenu des ménages en France. Dans les cas de l'Italie et de l'Espagne, le double impact de la crise financière de 2008-09 puis de celle des finances publiques a donné un coup d'arrêt à la progression du revenu réel mesuré ici par habitant.

La prise en compte de la démographie atténuée mais n'invalide pas l'observation d'une progression moyenne du revenu réel des ménages depuis la période de la pandémie.



Source : Insee, comptes nationaux annuels

© Rexecode

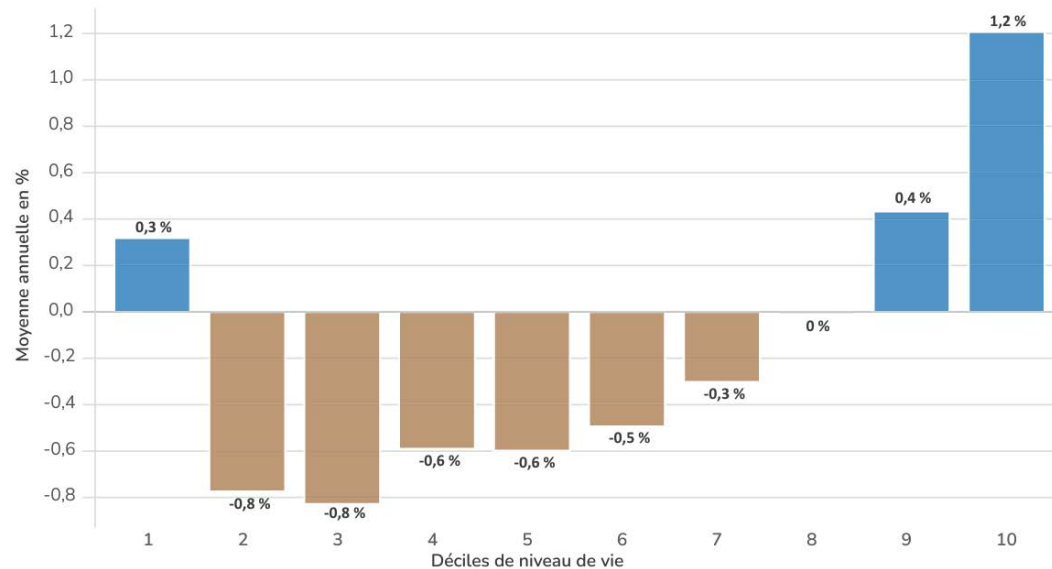
La mesure du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages (+4,2 % depuis 2019) consiste en une évolution moyenne des revenus pour l'ensemble de la population. Elle dépend à la fois de l'évolution du revenu individuel des ménages et de paramètres démographiques, sinon sociologiques.

Afin d'apprécier la portée de ces derniers, nous corrigeons l'évolution globale du revenu disponible brut des ménages par la prise en compte de l'évolution de la population, du nombre d'unités de consommation, du nombre de ménages. Quelle que soit la précision démographique apportée, une progression du revenu disponible brut réel demeure. Elle s'atténue toutefois sensiblement pour ce qui concerne la hausse de revenu réel mesuré par ménage (0,6% depuis 2019).

Une dispersion probable s'exerce autour de cette observation construite pour la moyenne de la population de sorte que des reculs de pouvoir d'achat du revenu pour certaines catégories de population peuvent voisiner avec des situations de gains un peu plus rapides de pouvoir d'achat.

Des évolutions de pouvoir d'achat inégalement réparties entre les catégories de ménages.

Graphique 11. Évolution estimée du pouvoir d'achat par dixième entre 2021 et 2023



Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2020 (actualisée 2022) ; Insee-Drees-Cnaf, modèle Ines 2022. CASD. Calculs des auteurs.

Note de lecture : entre 2021 et 2023, à panier de biens de consommation de 2021 inchangé, nous estimons que le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages appartenant aux 10 % de ménages les plus aisés (D10) s'est accru de 1,2 % en moyenne chaque année.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant en logement ordinaire dans un ménage dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : OFCE Policy Brief, n°124, février 2024

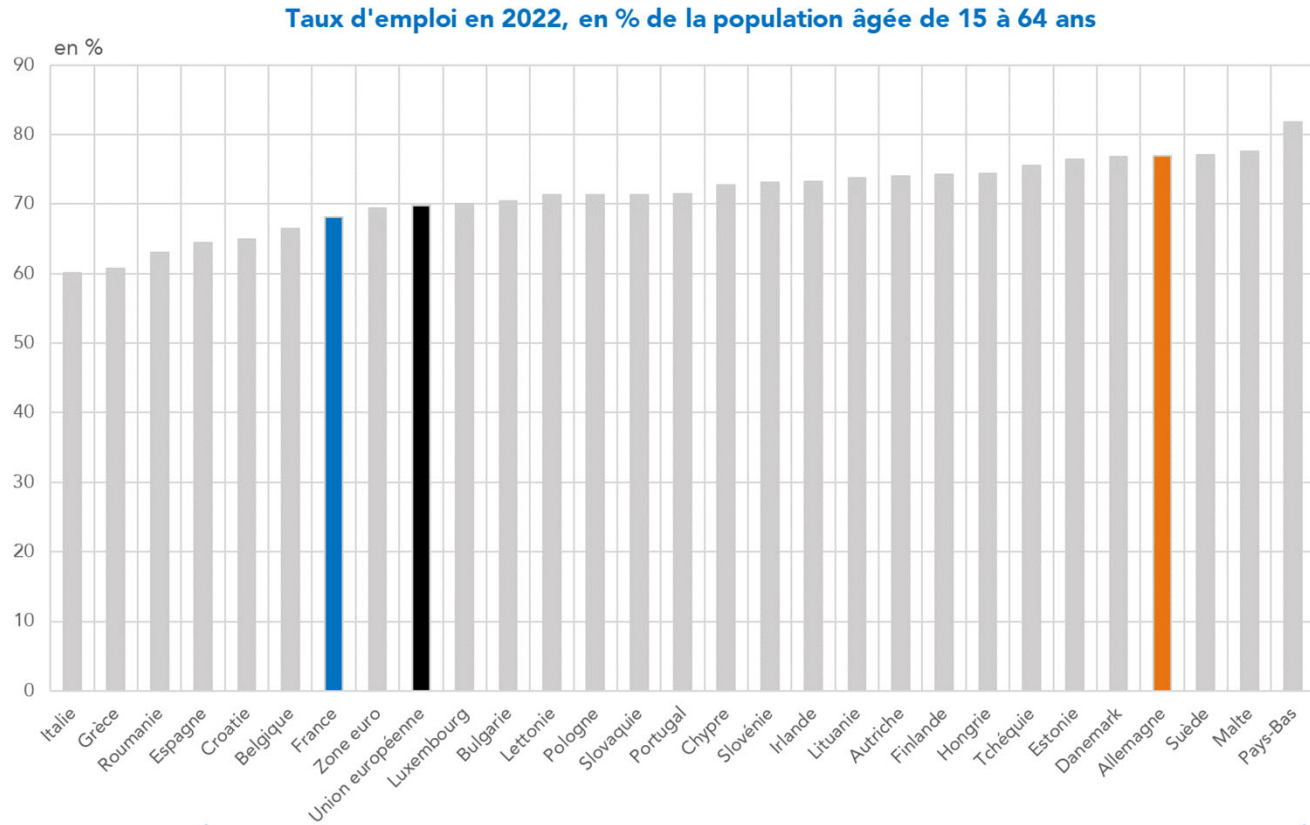
Derrière l'observation moyenne d'une progression du pouvoir d'achat du revenu des ménages, une disparité des situations individuelles est intervenue en particulier dans le contexte d'une vague inflationniste importante à partir de 2021. C'est d'autant plus le cas que cette vague a notamment porté sur des biens (énergie, alimentation) qui entrent selon des poids différents dans le budget des ménages selon leurs niveaux de revenus, de lieu de résidence ou encore de statut.

Nous reprenons ici des travaux conduits par l'OFCE qui ont montré que [la vague d'inflation a surtout pénalisé le revenu réel des ménages situés dans les déciles de revenus D2 à D7](#). En particulier, avant que n'intervienne la revalorisation des pensions en février 2024 en raison de leur indexation sur les prix, les ménages retraités vivant en zone rurale sont ceux qui ont pâti des plus forts reculs de leur pouvoir d'achat. A l'inverse, la progression du revenu a été plus forte pour la population du décile ayant les revenus les plus élevés notamment en raison de la hausse de leurs revenus du patrimoine permise par le relèvement des taux d'intérêt sur leurs placements intervenu dans le sillage de la vague d'inflation.

III. Emploi, productivité

1. Comparaison européenne des taux d'emploi
2. Scénario d'évolution possible du taux d'emploi français
3. Comparaison européenne des durées effectives moyennes annuelles du travail
4. Comparaison du niveau de productivité apparente du travail
5. Productivité et salaire réel

Le taux d'emploi de la France est inférieur de 2 points à la moyenne européenne, et de 9 points à celui de l'Allemagne



Source : Eurostat, Labour Force Survey

© Rexecode

Le taux d'emploi fourni par l'enquête européenne sur les forces de travail mesure la capacité du pays à mobiliser sa population pour la production de richesses. Il rapporte la population en emploi à la population en âge de travailler que la convention statistique usuelle situe entre 15 et 64 ans.

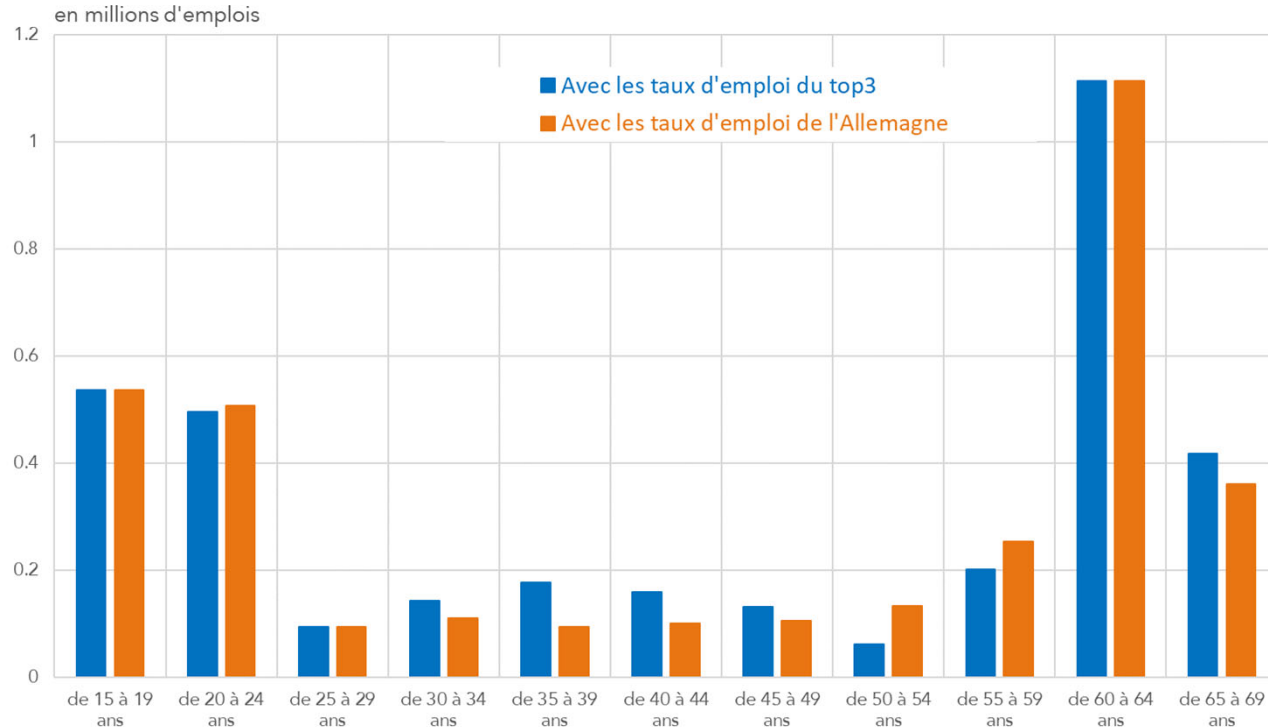
Avec un taux d'emploi de 68 % en 2022, la France se situait parmi les plus bas niveaux affichés par les pays de l'Union européenne, avec l'Espagne, l'Italie et la Grèce.

Les taux d'emploi les plus élevés sont obtenus par les pays du nord et du centre de l'Europe, en particulier les Pays-Bas, la Suède, l'Allemagne et le Danemark.

Ces pays se caractérisent par une plus forte capacité d'intégration du marché du travail grâce à des politiques de l'emploi combinant un bon niveau de protection des employés et d'incitation à l'activité.

Si la France se rapprochait des taux d'emploi les plus élevés de l'UE obtenus par l'Allemagne et certains pays nordiques, 3,5 millions d'emplois seraient créés. Le déficit d'emploi se situe dans les deux catégories extrêmes de la population en âge de travailler.

Surcroît d'emploi par tranche d'âge avec les taux d'emploi du top3 européen ou de l'Allemagne



Source : Eurostat - Labour Force Survey

© Rexecode

* Le "top3" est ici défini comme le troisième taux d'emploi le plus élevée de chaque tranche, parmi les dix principaux pays de la zone euro ; cette métrique vise à éviter de prendre comme point de comparaison des situations trop spécifiques.

La France connaît un déficit d'emploi sur toutes les tranches d'âge.

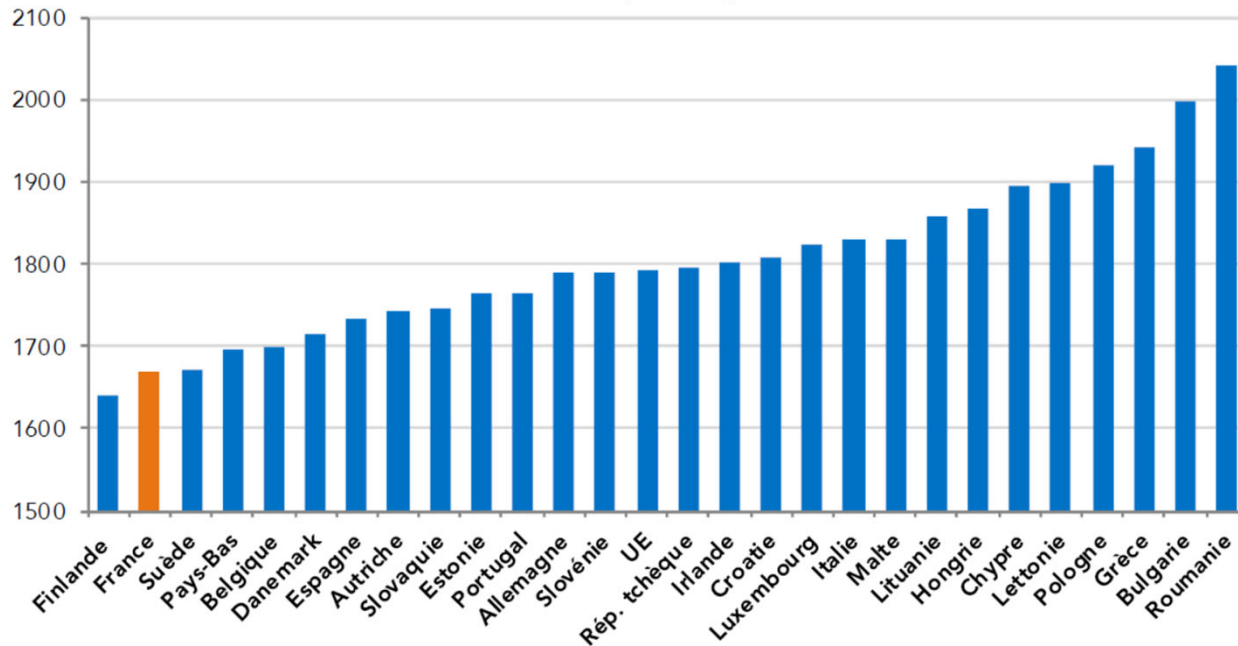
Sur les jeunes de 15 à 24 ans, l'écart du taux d'emploi en France avec ceux qui sont les plus élevés parmi les pays de l'UE représente 1 million d'emplois. Il s'agit pour partie d'étudiants qui sont plus souvent intégrés dans le marché du travail notamment dans le cas des pays d'Europe du Nord, et pour partie de jeunes chômeurs ou inactifs qui ne sont ni en études, ni en formation, les NEETs. La France comptait près de 1,5 million de NEET de moins de 29 ans en 2021.

Sur la tranche des 25 à 54 ans, la France affiche un déficit d'emploi d'environ 800 000 emplois, qui sont pour un tiers des chômeurs et pour deux tiers des inactifs.

Le déficit d'emploi le plus important concerne les seniors, il s'établit à 1,3 million d'emplois pour les 55 à 64 ans, et à 1,7 million si l'on va jusqu'à 69 ans. La réforme des retraites adoptée en 2023 devrait réduire progressivement cet écart d'environ 1 million à l'horizon 2030. L'insertion dans l'emploi des personnes qui en sont exclues est un gisement majeur de capacité d'offre et de croissance.

La durée du travail pour les salariés à temps complet est plus faible en France que dans tous les autres pays européens, à l'exception de la Finlande.

Durée effective annuelle moyenne de travail
des salariés à temps complet en 2022



Source : Enquête sur les forces de travail, Eurostat, calculs Rexecode

La durée effective annuelle moyenne du travail des salariés à temps complet demeure en France l'une des plus faibles des pays de l'Union européenne.

Selon l'enquête Forces de travail d'Eurostat, en 2022, la durée effective annuelle de travail des salariés à temps complet en France, soit 1 668 heures, est sensiblement inférieure à la moyenne européenne, qui est de 1 792 heures.

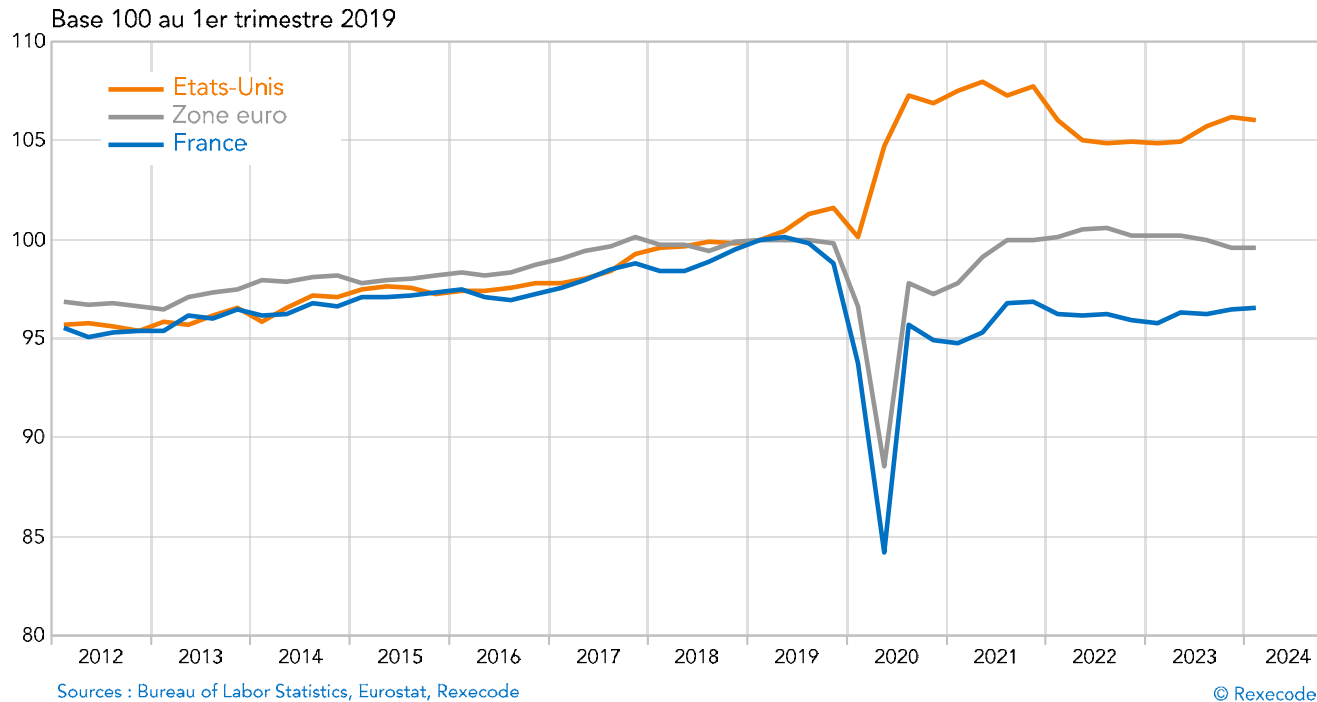
Elle est en France à 65 heures de moins qu'en Espagne, à 122 heures de moins qu'en Allemagne et à 162 heures de moins qu'en Italie.

La faiblesse de la durée du travail à temps complet traduit notamment les choix collectifs faits en France en matière de durée hebdomadaire et congés payés.

Combinée à un taux d'emploi plus faible que dans les autres pays, cela conduit à un volume de travail global plus faible, même si cet effet est quelque peu réduit en tenant compte des salariés à temps partiel et des non salariés (indépendants). Ces derniers ont des durées du travail supérieures à celles des salariés à temps complet.

Depuis début 2019, l'écart de productivité apparente du travail (en termes de PIB par emploi) s'est creusé avec les États-Unis en défaveur de la zone euro et plus encore de la France.

Etats-Unis, France, Zone euro Productivité apparente du travail



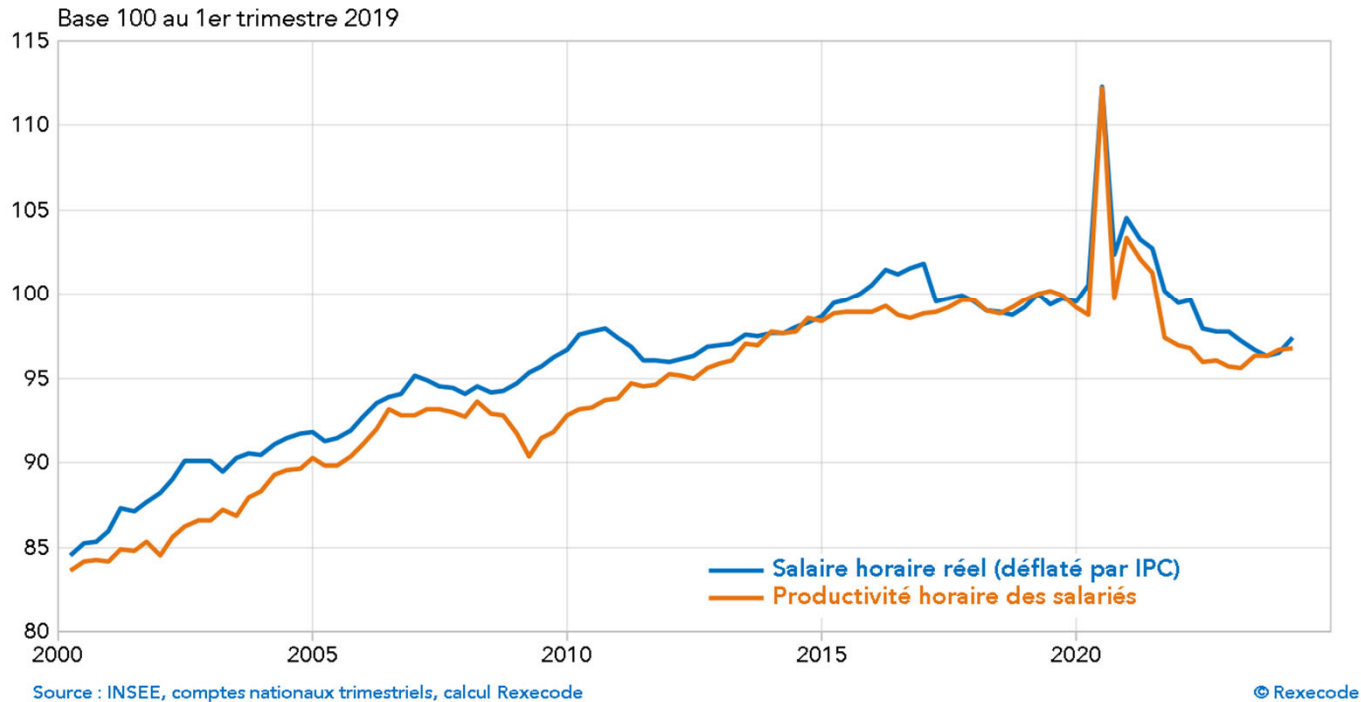
Depuis 2019, la productivité (entendue comme le PIB par emploi) a progressé de 6 % aux États-Unis, a globalement stagné en zone euro (-0,4 %) et s'est replié de 3,5 % en France

La hausse américaine peut s'expliquer notamment par un réajustement important du marché du travail à la suite de la crise Covid (alors qu'en Europe, le chômage partiel a maintenu la relation employeur-employé) et par une spécialisation sectorielle porteuse (nouvelles technologies et hydrocarbures notamment), ainsi que par la quasi-absence du choc sur les prix de l'énergie outre-Atlantique.

En France, l'amélioration du taux d'emploi (+2 points depuis 2019) aurait contribué au repli de la productivité apparente du travail. En particulier, une importante partie de ce recul viendrait de la forte progression de l'alternance à la suite de mesures publiques incitatives. Selon les estimations, l'alternance expliquerait entre 1 et 2 points du repli de la productivité apparente du travail.

Sur longue période, salaires réels et productivité horaire évoluent de concert.

France : Productivité horaire des salariés et salaire horaire réel des branches marchandes



La productivité horaire française a plus reculé en France depuis début 2019 qu'en zone euro.

Elle a diminué de près de 3 points en France, alors qu'elle a progressé de 1,3 point en zone euro. Aux États-Unis, elle a crû de 9,4 points depuis début 2019.

Les gains de productivité sont essentiels pour permettre des gains de pouvoir d'achat car ce sont eux qui, à long terme, donnent la possibilité d'augmenter les salaires réels.

Ils sont aussi un élément important pour permettre la progression des marges, ces dernières étant essentielles pour que les entreprises puissent investir.

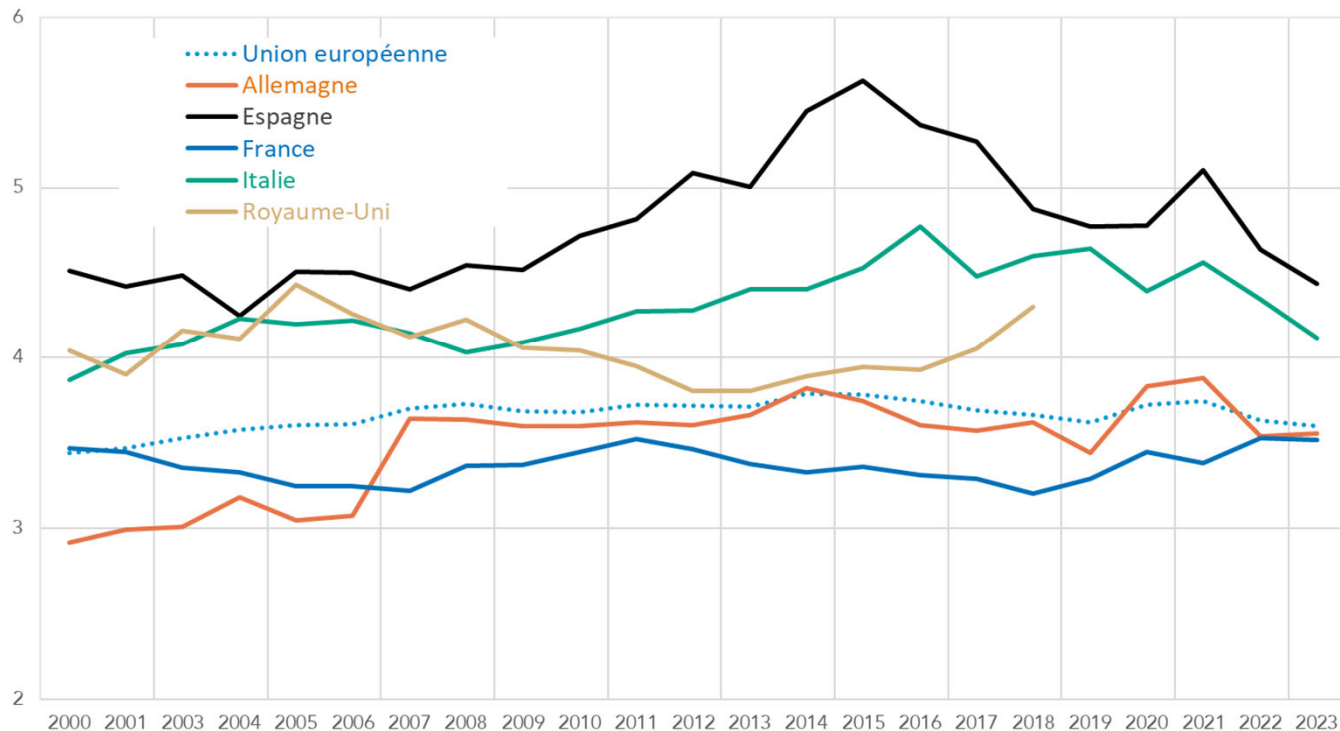
Les gains de productivité sont donc un élément fondamental pour permettre de rehausser le potentiel de la croissance française, dans un contexte de vieillissement démographique, qui limite la progression du "facteur travail".

IV. Indicateurs d'inégalités

1. Comparaison européenne des inégalités de revenu (après redistribution)
2. Comparaison européenne des inégalités de patrimoine net
3. Rôle de la redistribution en France
4. Composantes du niveau de vie élargi par décile

La France fait partie des pays d'Europe ayant le moins d'inégalités de revenu après redistribution, de façon assez stable dans le temps.

Rapport du seuil de revenu après redistribution des 10% les plus aisés au seuil des 10% les moins aisés



Source : Eurostat

© Rexecode

La France se positionne parmi les pays européens avec le moins d'inégalités de revenu après redistribution. En 2023 le seuil de revenu après redistribution au-dessus duquel se trouvent les 10% des ménages les plus aisés est environ 3,5 fois plus élevé que celui en dessous duquel se trouvent les 10% moins aisés. Par comparaison, ce ratio se situe à 4,5 en Espagne, 4 en Italie et 3,6 en moyenne européenne. De plus, le ratio met en lumière la relative stabilité des inégalités de revenu en France sur période longue. Une légère remontée est toutefois intervenue depuis 2018; ce ratio passant de 3,2 en 2018 à 3,52 en 2023, se rapprochant ainsi de celui de l'Allemagne.

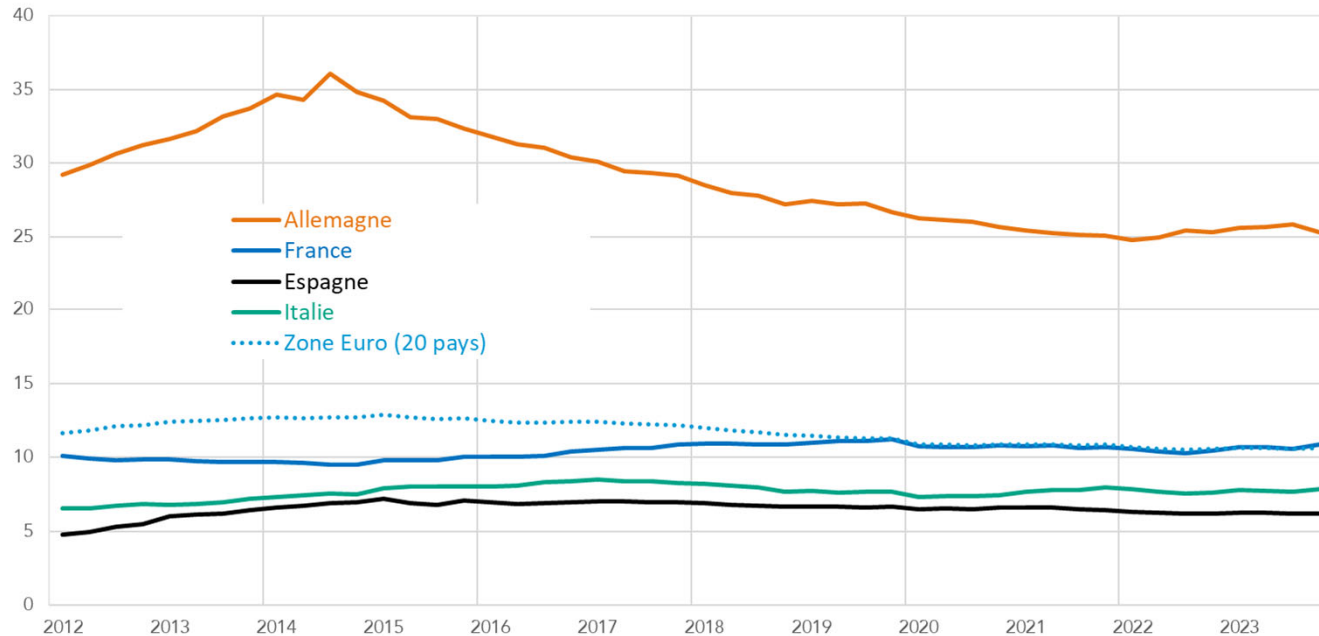
Sur la période récente où ce ratio a augmenté en France, de 2018 à 2023, la part de revenu national des 30% les moins aisés (les déciles D1 à D3) a décliné de 1,1 point, au profit du cœur de la distribution qui a connu une hausse de sa part de

| revenu national. % du revenu national | 2018 | 2023 |
|--|------|------|
| D1-D3 | 15,5 | 14,4 |
| D4-D9 | 60,6 | 61,5 |
| D10 | 23,9 | 24 |

Source : Eurostat, calculs Rexecode

Les inégalités de patrimoine sont comparables en France à celles relevées dans l'ensemble de la zone euro. Elles ont peu évolué au cours des dernières années.

Ratio du seuil de patrimoine net des 10% les plus dotés sur le seuil de patrimoine net de 50% les moins dotés



Source : BCE

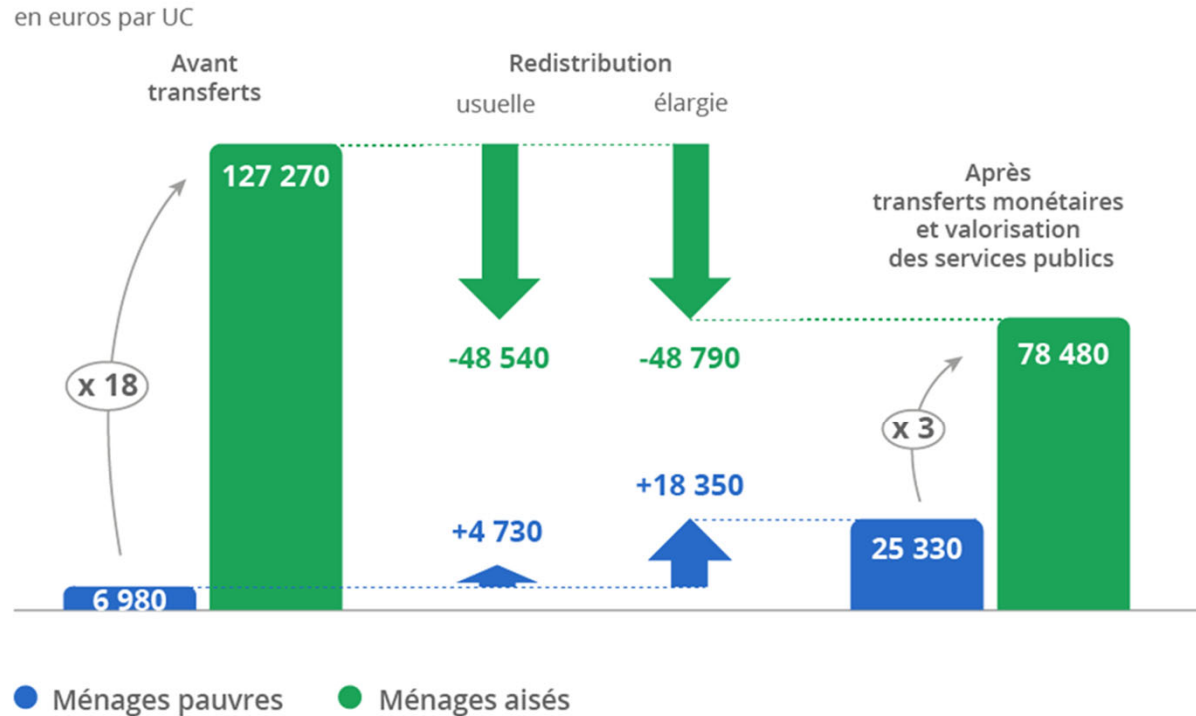
© Rexecode

La Banque centrale européenne publie des données sur le patrimoine des ménages en zone euro. Il est pertinent de considérer le patrimoine net des dettes éventuelles. Pour la France, le seuil de patrimoine net au-dessus duquel se placent les 10% de ménages les mieux dotés est environ dix fois supérieur à celui en dessous duquel se trouve la moitié des ménages les moins dotés. Ce ratio est assez stable depuis 2012, et proche de la moyenne de la zone euro.

L'Allemagne se distingue par un ratio beaucoup plus élevé que celui des autres pays européens, y compris la moyenne de la zone euro, qui comprend 20 pays. Bien que ce ratio ait commencé à diminuer depuis 2015, il demeure en 2023 presque 2,5 fois plus élevé que celui de la France et de la moyenne européenne.

Ainsi, les niveaux relativement proches d'inégalités de revenus entre la France et l'Allemagne s'accompagnent de situations significativement différentes pour les inégalités de patrimoine.

En France, la redistribution et l'accès aux services publics divisent par 6 les inégalités de revenus entre les 10 % plus aisés et les 13 % moins aisés.



Source : INSEE, « INSEE Analyses no. 88 », données de 2019

Note de lecture : Les ménages pauvres correspondent aux 13% les plus pauvres et les ménages riches aisés aux 10% les plus riches

La France se caractérise certes par de fortes inégalités de revenu primaire, c'est-à-dire avant redistribution, mais qui sont fortement résorbées par la fiscalité, les transferts monétaires et l'accès aux services publics.

Avant redistribution, le revenu d'un ménage appartenant aux 13 % les moins aisés est 18 fois inférieur à celui d'un ménage appartenant aux 10 % les plus aisés.

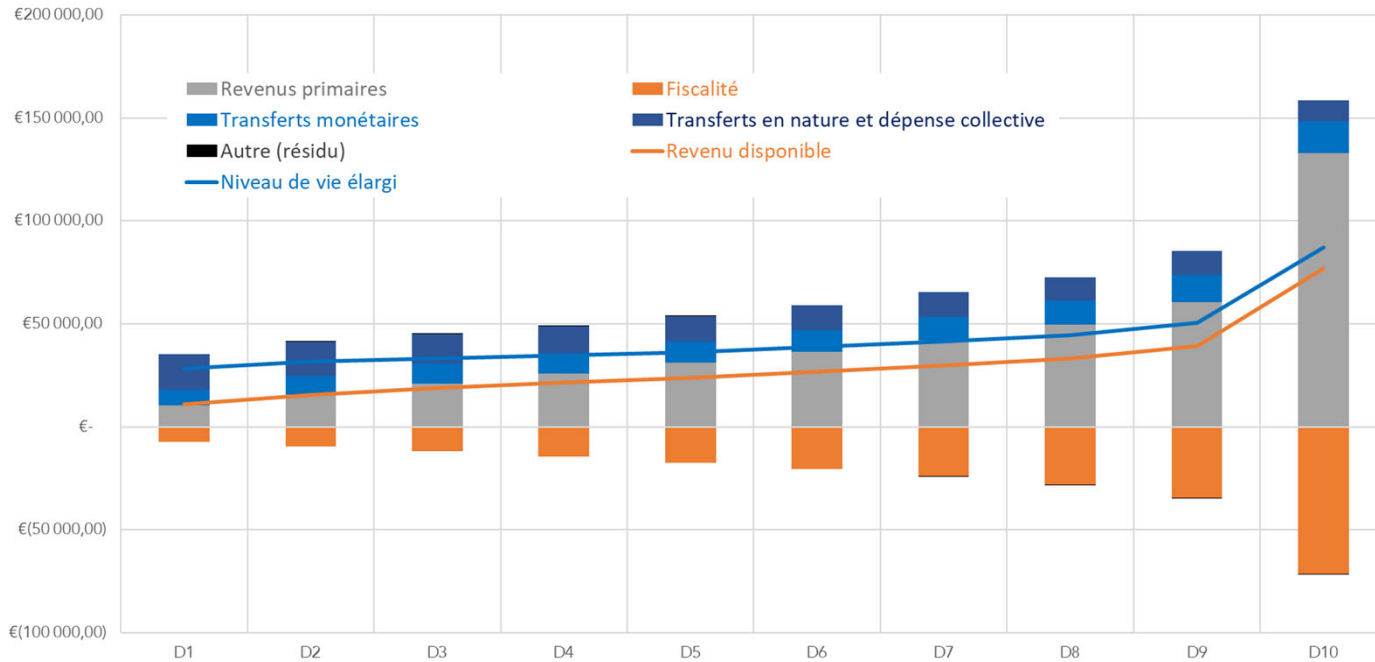
Après redistribution (impôts et transferts) et services publics, ce rapport n'est plus que de 3. Le système redistributif et les services publics divisent donc les inégalités entre ménages riches et ménages pauvres par 6.

Les services publics contribuent fortement à l'amélioration du niveau de vie des ménages les moins aisés, en apportant l'équivalent de 18 350 euros par an par unité de consommation, soit une hausse de 250 % de leur revenu avant redistribution (qui est de 6 980 euros par an et par unité de consommation).

La fiscalité réduit le revenu primaire des 10 % de ménages les plus aisés de près de 50 000 euros par an et par unité de consommation.

Fiscalité, transferts monétaires et services publics opèrent ensemble une redistribution importante entre tranches de niveau de vie.

Composante du niveau de vie élargi (en euros par an par unité de consommation)



Source : INSEE, calculs Rexecode, données pour 2019

© Rexecode

Le caractère redistributif de l'Etat providence Français s'illustre par une forte incidence de la fiscalité, des transferts et des services publics sur le niveau de vie des ménages.

La fiscalité pèse de façon croissante et négativement pour les hauts revenus. Les transferts monétaires sont croissants en valeur absolue mais apportent un soutien plus important en proportion du revenu dans le bas de la distribution que dans le haut. En d'autres termes, la part des transferts monétaires dans le revenu primaire des ménages est décroissante, passant de 71% du revenu primaire pour les 10% les plus pauvres à 12% pour les 10% les plus riches.

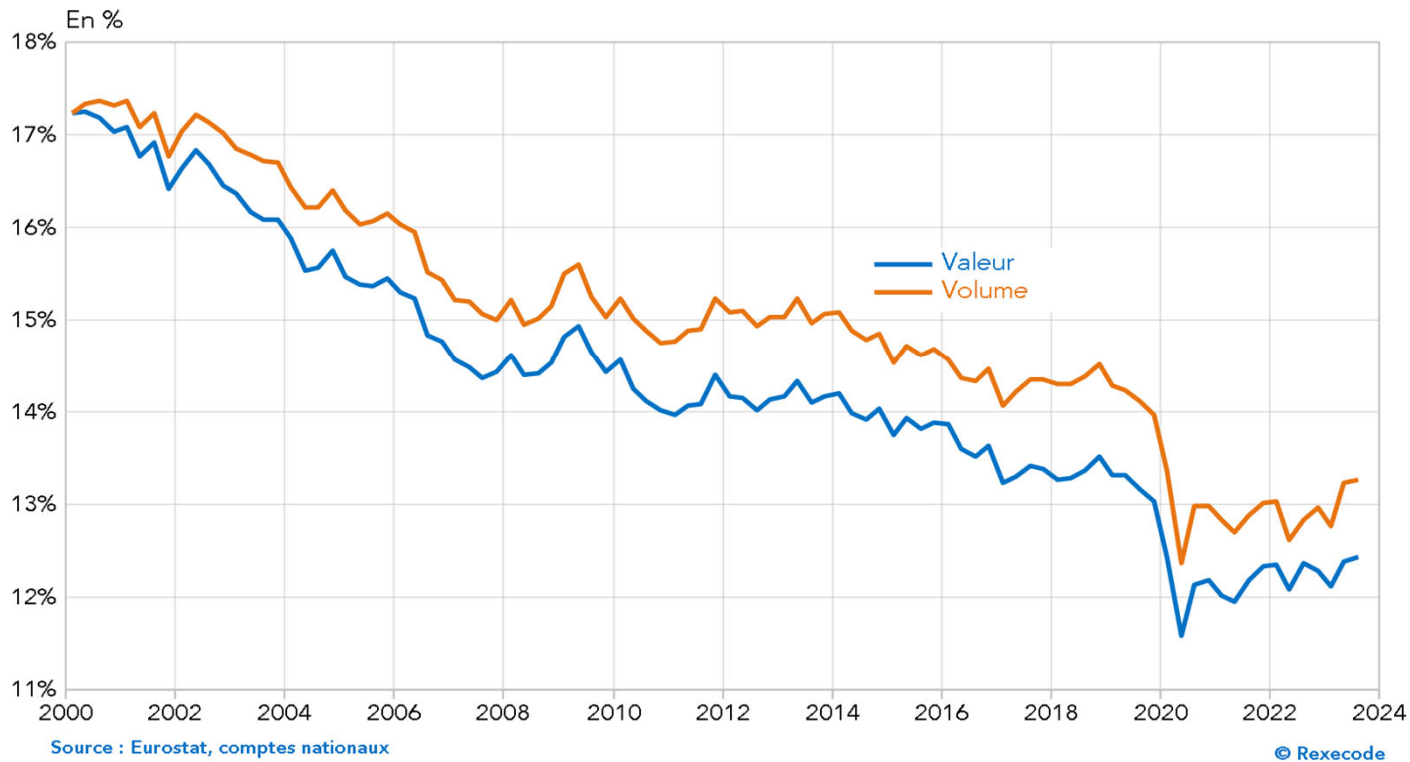
L'écart entre la courbe orange (revenu disponible) et la courbe bleue (niveau de vie élargi) rend compte des transferts en nature et dépenses collectives (services publics). On remarque ainsi que les services publics profitent davantage au bas de la distribution en montant absolu. En d'autres termes, la valeur des services publics "consommée" passe de 17k euros pour les ménages pauvres (D1) à 10k euros pour les 10% les plus riches (D10).

5. Compétitivité, réindustrialisation

1. Part de la France dans les exportations en biens et services de l'ensemble des pays de la zone euro
2. Parts des principaux pays de la zone euro dans sa valeur ajoutée manufacturière
3. Baromètre EY de l'attractivité de la France pour le nombre de projets d'investissements étrangers
4. Parts des principaux pays de la zone euro dans l'emploi manufacturier européen
5. Poids des prélèvements obligatoires sur les entreprises des pays de la zone euro
6. Poids des impôts de production sur les entreprises des pays de la zone euro

Depuis 2000, la France a vu sa place dans les exportations des pays de la zone euro se réduire drastiquement. Une chute supplémentaire est intervenue lors de la période de pandémie de Covid.

Part de la France dans les exportations de biens et services de la zone euro



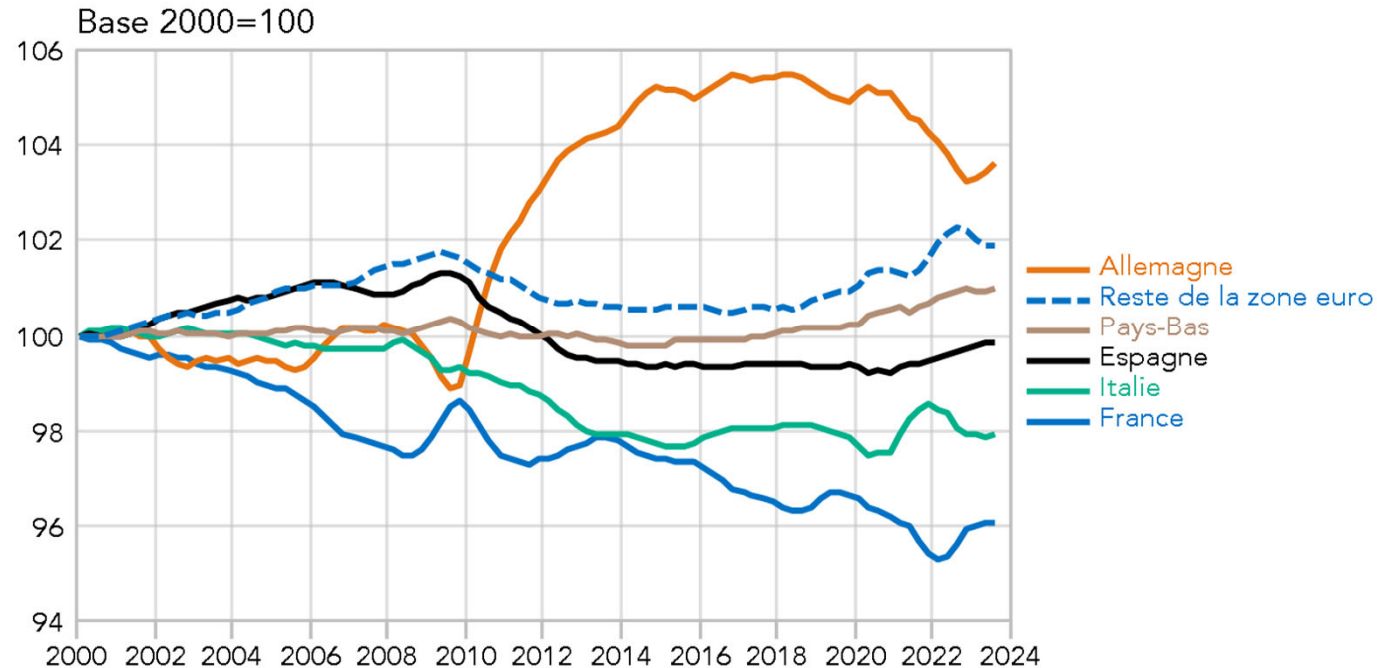
La part des exportations françaises de biens et services en valeur dans les exportations totales de la zone euro s'est élevée à 12,3 % en 2023, un niveau légèrement supérieur à celui de 2022 (+0,1 point) mais en net recul par rapport à celui observé en 2019 (-0,9 point).

Malgré cette très légère hausse en 2023, la part de la France dans les exportations de biens et services en valeur de la zone euro, qui s'était stabilisée entre 2017 et 2019, s'inscrit dans sa tendance baissière en place depuis le début des années 2000.

La diminution de ce ratio depuis le début des années 2000, quand il dépassait 17 %, constitue un fait majeur pour l'économie française. Si la part des exportations françaises s'était stabilisée à son niveau de 2000, les exportations de biens et services seraient supérieures de 370 Md€ en 2023 à leur montant effectivement relevé, soit l'équivalent de 13 points de PIB.

Depuis 2000, la France a vu sa place dans la production industrielle européenne diminuer, une évolution parallèle à celle de ses exportations.

Parts des principaux pays de la zone euro dans la valeur ajoutée manufacturière de l'ensemble des pays de la zone euro (hors Irlande)



Source : Eurostat – comptes nationaux

© Rexecode

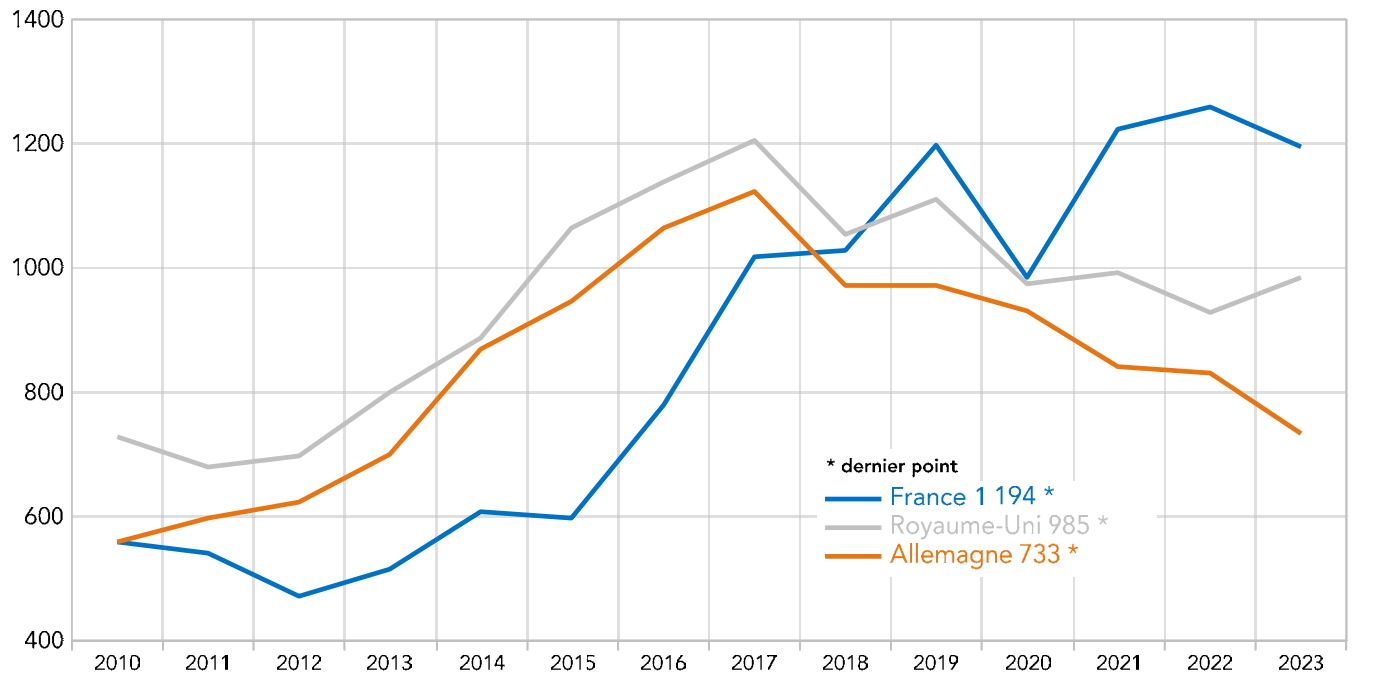
La part de la France dans la valeur ajoutée manufacturière de la zone euro en euros courants a diminué de 4 points entre 2000 et 2023, soit davantage que l'Italie (-2 points), alors que les autres grands pays ont vu leur part rester inchangée (Espagne) ou augmenter (Allemagne, Pays-Bas).

Si la France avait maintenu sa part dans la valeur ajoutée industrielle de la zone euro à son niveau de 2000, le surcroît de valeur ajoutée serait – toutes choses égales par ailleurs – de 80 milliards d'euros, soit près de 3 points de PIB.

Comme pour les parts de marché à l'exportation, la part de la France dans la valeur ajoutée industrielle de l'ensemble de la zone euro amorçait un redressement avant la crise du Covid. Elle se situe en 2023 à un niveau proche, bien que plus bas, de celui constaté en 2018.

La politique de l'offre mise en œuvre depuis dix ans s'est accompagnée d'un redressement de l'attractivité de la France pour les investissements étrangers.

Evolution du nombre d'investissements étrangers annoncés entre 2010 et 2023 selon le baromètre de l'attractivité EY



Source : EY European Investment Monitor, 2024

© Rexecode

Le baromètre annuel EY recense chaque année les annonces de projets d'investissements étrangers dans les différents pays européens. Selon cet indicateur, la France, qui enregistrait moins d'annonces annuelles que l'Allemagne et le Royaume-Uni au début des années 2010, en comptabilise davantage depuis 2019.

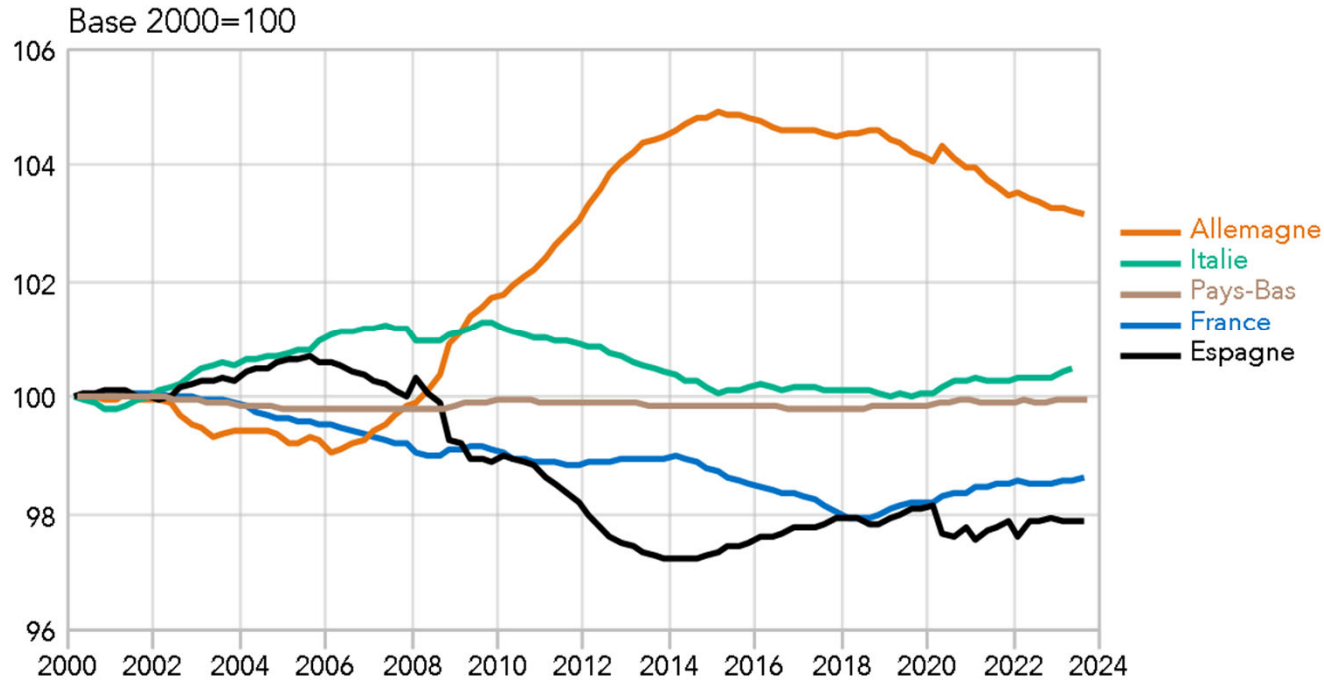
Le nombre de projets d'implantation annoncés a fortement augmenté en France entre 2015 et 2017, passant de 598 à 1 019 par an, puis a atteint un pic en 2019 (1 197 annonces). Le nombre d'annonces en Allemagne et au Royaume-Uni a également augmenté sur la période mais à un rythme moindre.

En 2023, le positionnement favorable de la France demeure, avec 1194 projets sur son territoire contre 985 pour le Royaume-Uni et 733 pour l'Allemagne. Ce positionnement se retrouve notamment dans le secteur manufacturier avec 530 projets en France en 2023 contre 150 pour le Royaume-Uni et 86 pour l'Allemagne.

En nombre d'emplois annoncés, la France arrive en tête sur le secteur manufacturier (20 545 emplois).

La part de la France dans l'emploi industriel des pays de la zone euro a amorcé un redressement depuis 2018, grâce à la création de 150 000 emplois entre 2017 et 2023.

Parts des principaux pays de la zone euro dans l'emploi manufacturier de l'ensemble des pays de la zone euro



Source : Eurostat – comptes nationaux

© Rexecode

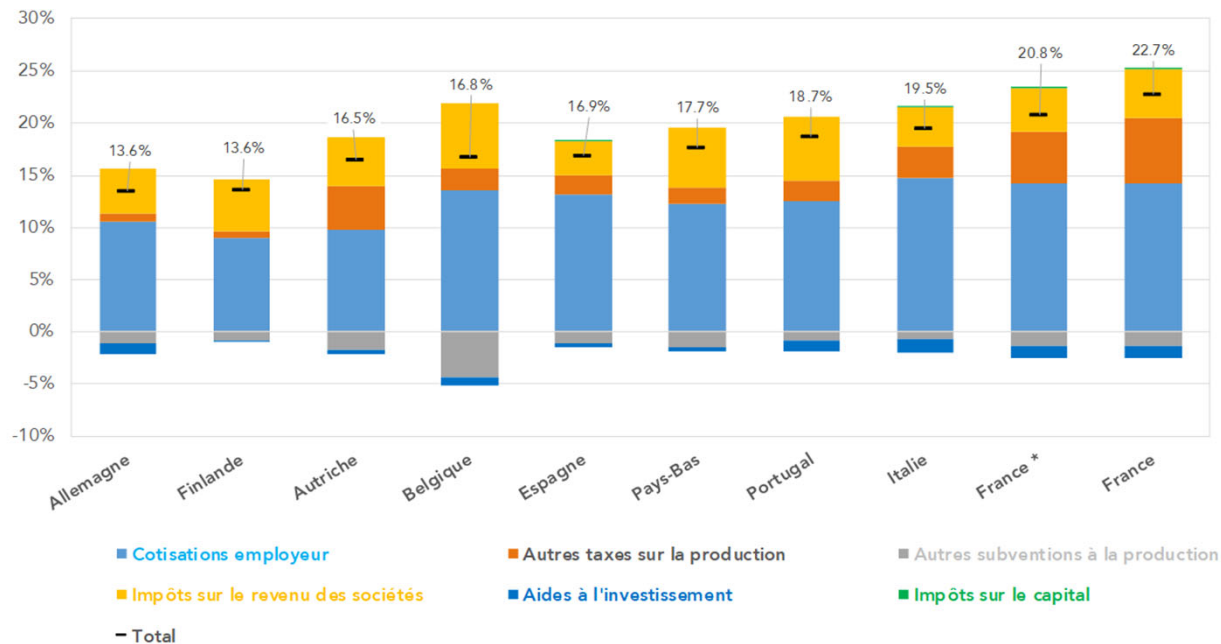
Malgré la baisse de la part de la France dans les exportations comme dans la valeur ajoutée industrielles de la zone euro, la France gagne du terrain pour l'emploi industriel.

La part de la France dans l'emploi manufacturier des pays de la zone euro a augmenté au cours des dernières années, après la baisse tendancielle amorcée au début des années 2000.

Le redressement du nombre d'implantations et d'extensions de sites industriels s'est accompagné de 150 000 nouveaux emplois industriels entre 2017 et 2023, interrompant la tendance baissière amorcée au début des années 2000.

Les prélèvements sur les entreprises, nets des aides et subventions, sont plus importants en proportion de la valeur ajoutée produite que dans les autres principaux pays de la zone euro. Ils le resteront après les baisses récentes ou annoncées.

Poids des prélèvements obligatoires en % de la valeur ajoutée des entreprises en 2019 (champ des sociétés non financières et financières)



Source : Eurostat, comptabilité nationale

* Après les baisses d'impôts (impôts sur les sociétés, impôts de production) engagées ou annoncées depuis 2019.

Rapportés à la valeur ajoutée des entreprises, les prélèvements nets des subventions d'exploitation et à l'investissement, tels que mesurés par la comptabilité nationale, sont plus élevés en France (22,7 %) que dans la plupart des pays de la zone euro, et notamment qu'en Allemagne (13,6 %), Espagne (16,9 %) ou en Italie (19,5 %).

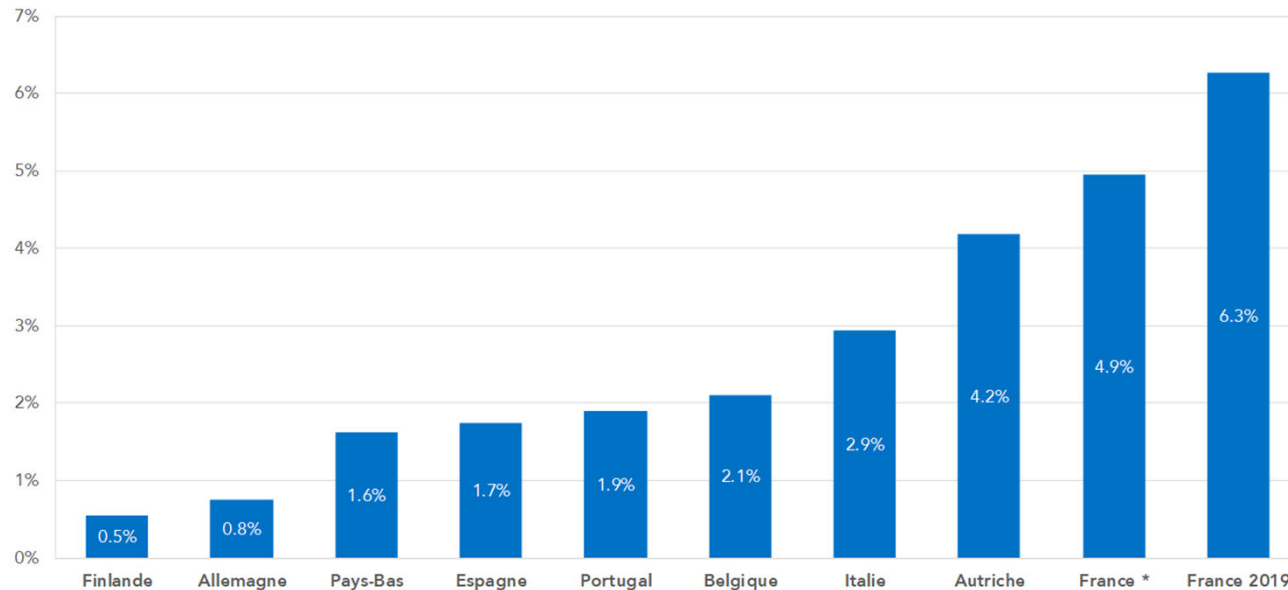
Une partie de l'écart s'explique par les cotisations sociales qui contribuent à une rémunération du travail plus élevée en France que chez nos voisins.

L'autre partie vient des impôts nets des subventions, où la France affiche aussi une charge sur les entreprises plus élevée. Si les entreprises s'acquittaient en France d'un même taux de prélèvements nets rapportés à la valeur ajoutée qu'en Allemagne, leur montant serait diminué de 125 Md€ en 2019, soit 9 % de leur valeur ajoutée.

Les baisses de prélèvements intervenues depuis 2019 (baisses d'impôts de production du plan de relance, suppression de la CVAE, baisse de l'IS) améliorent quelque peu le positionnement de la France : l'écart avec l'Allemagne s'élèverait encore à 99 Md€ après le déploiement de ces mesures. Le poids des prélèvements reviendrait à 20,8 %.

Les impôts sur la production, en proportion de la valeur ajoutée, sont plus importants en France que dans les autres principaux pays de la zone euro, et le resteront après les baisses récentes ou annoncées.

Poids des impôts de production en % de la valeur ajoutée des entreprises en 2019 (champ des sociétés non financières et financières)



Source : Eurostat, comptabilité nationale

* Après les baisses d'impôts de production engagées ou annoncées depuis 2019. La Suède atteint un taux d'impôts de production plus élevé, mais ces derniers se substituent aux cotisations sociales, plus faibles.

A la différence de l'impôt sur les sociétés, qui est prélevé sur le bénéfice des entreprises, les impôts de production sont prélevés sur des assiettes aussi diverses que le chiffre d'affaires, le foncier, la masse salariale, l'utilisation du foncier, la surface commerciale. Comme le rappelle le rapport Dubief-Lepape, « Ces impôts, correspondant pour les entreprises à des coûts fixes, entrent dans le prix de revient de la production. Ils pèsent ainsi, parmi d'autres facteurs, sur les décisions d'investir dans la création ou le développement de sites industriels ».

La baisse des impôts de production dans le cadre du plan de relance, en 2021, puis la baisse de la CVAE en 2023 et sa suppression annoncée d'ici 2027 (si elle va à son terme), devraient réduire les prélèvements sur les entreprises d'environ 18,6 Md€ (estimation sur la base des montants de 2019, avant retour d'impôt sur les sociétés).

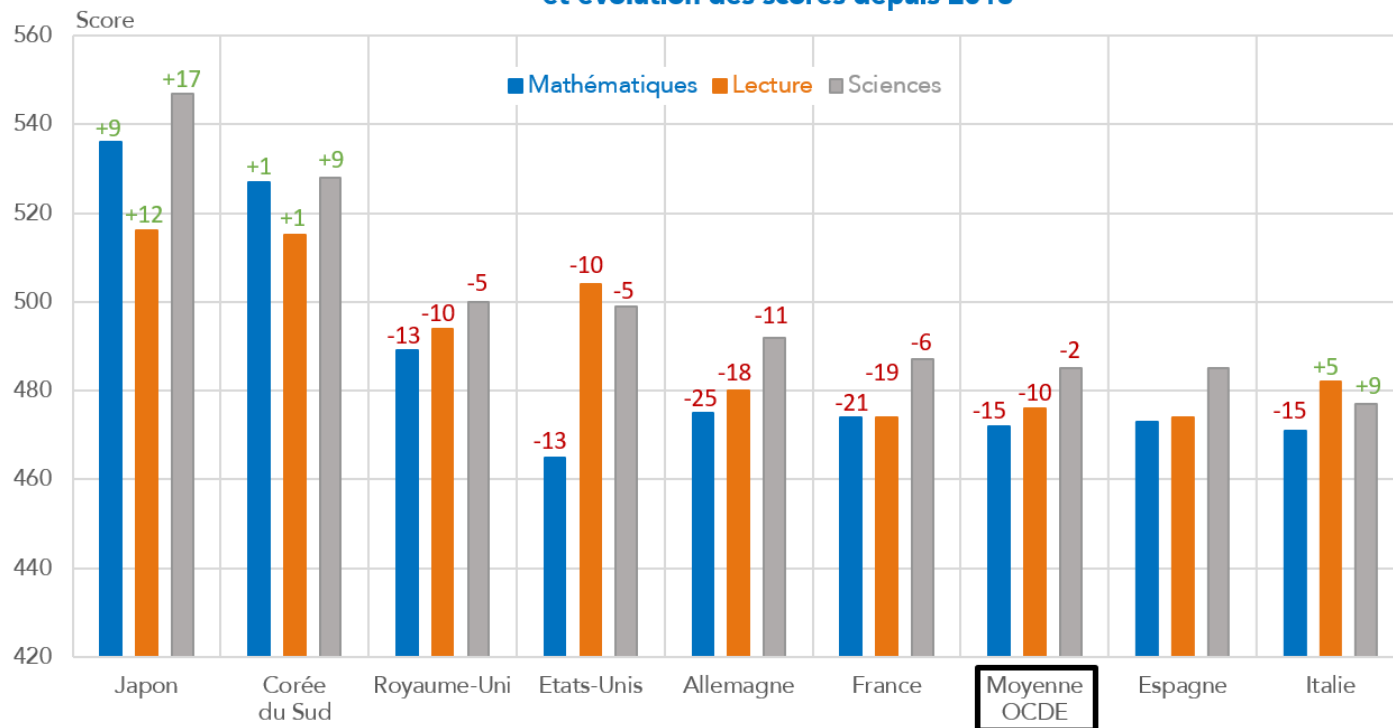
Pour autant, il resterait un écart en défaveur des entreprises françaises. L'écart de prélèvements sur l'ensemble des sociétés non financières et financières avec l'Allemagne serait proche de 8 points de valeur ajoutée (environ 100 Md€), dont 4 points en fiscalité de production.

VI. Compétences, R&D

1. Performances en mathématiques des élèves
2. Effort de recherche
3. Dépôts de brevets
4. Taux d'innovation

La France n'échappe pas à la baisse généralisée des performances en mathématiques dans les pays de l'OCDE, avec des performances en culture scientifique et compréhension de l'écrit qui restent parmi les plus fortement corrélées avec le niveau socio-économique et culturel de leurs familles.

Résultats aux épreuves du PISA en mathématiques, en lecture et en sciences et évolution des scores depuis 2018



Source : OECD, PISA 2022 Database

© Rexecode

Note : les pays sont classés par ordre décroissant du score global au cycle PISA 2022 (de gauche à droite).

La France obtient un score global de 1435 au cycle PISA 2022 sur les performances comparées des élèves. Ce score la situe dans la moyenne des pays de l'OCDE. Cette performance représente une forte baisse par rapport à l'année 2018 (-46 points).

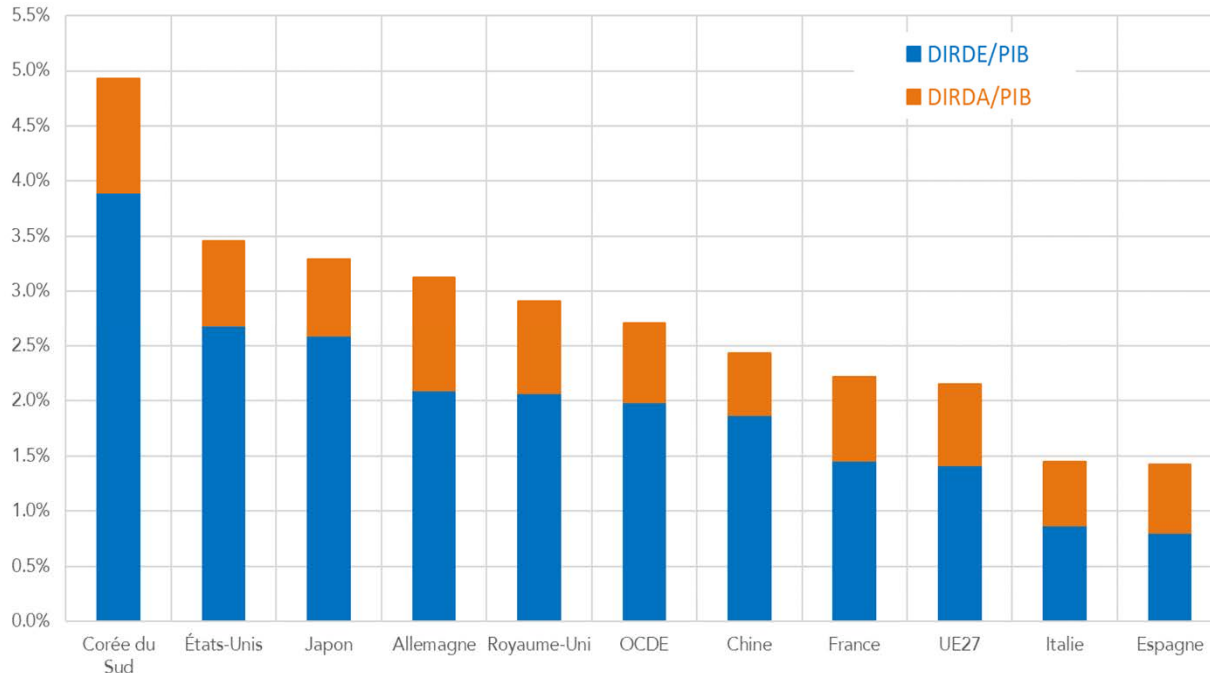
Cette baisse globale est à mettre en relation avec l'augmentation du taux d'élèves en difficulté et la diminution du taux d'élèves très performants. Cette baisse s'inscrit également dans le contexte particulier de la pandémie mondiale de Covid-19.

Par rapport à PISA 2018, la France a perdu 21 points en mathématiques et 19 points en compréhension de l'écrit.

Dans ces deux domaines, le score de la France n'est pas différent du score moyen des pays de l'OCDE mais l'effet de l'origine socio-économique sur les performances scolaires est important : en mathématiques comme en compréhension de l'écrit, il est supérieur à la moyenne de l'OCDE.

L'effort de recherche et de développement en France s'établit à 2,22 % du PIB en 2021, soit 55,5 Md€, reposant pour les deux tiers sur les entreprises.

Dépense intérieure de R&D en pourcentage du PIB dans les principaux pays de l'OCDE en 2021



Source : OCDE, MESR-DGESIP/DGRI-SIES

© Rexecode

La France se situe à la 6e place parmi les pays de l'OCDE les plus importants en termes de volume de la dépense intérieure de R&D (DIRD).

Sur la période 2011-2021, la DIRD a progressé de 1,0 % par an, soit à un rythme équivalent à celui du PIB (+ 0,8 %). En France, les entreprises effectuent près des deux tiers (65,7 %) des DIRD.

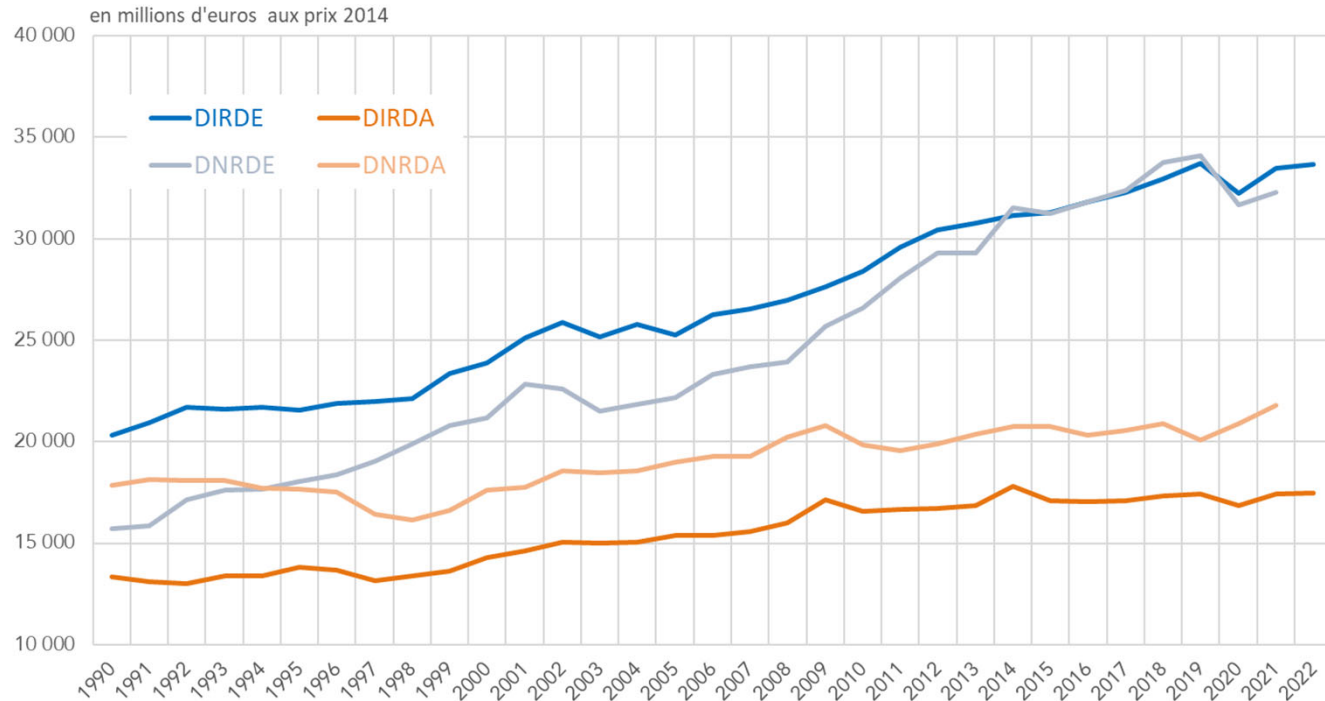
Selon les données provisoires de 2022, l'augmentation de la DIRD (+ 0,5 % en volume) serait moins élevée que celle du PIB (+ 2,5 % en volume). Ainsi, l'effort de recherche baisserait, passant de 2,22 % en 2021 à 2,18 % en 2022.

En 2022, l'effort de recherche en France (2,18 %) resterait inférieur à l'objectif de 3 % fixé par l'Union européenne pour 2020, mais demeurerait supérieur à celui observé pour l'ensemble des pays de l'Union européenne à 27 (2,16 %).

La France demeure le second pays bénéficiaire des contributions allouées par l'Union européenne dans le cadre du programme « Horizon Europe ».

Le dynamisme des dépenses intérieures de R&D porté par les entreprises au cours des dix dernières années s'explique notamment par les dispositifs fiscaux mis en place.

Évolution de la DIRD et de la DNRD des entreprises et des administrations (1990-2022)



Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES

© Rexecode

DNRD : dépense nationale de recherche et développement expérimental.

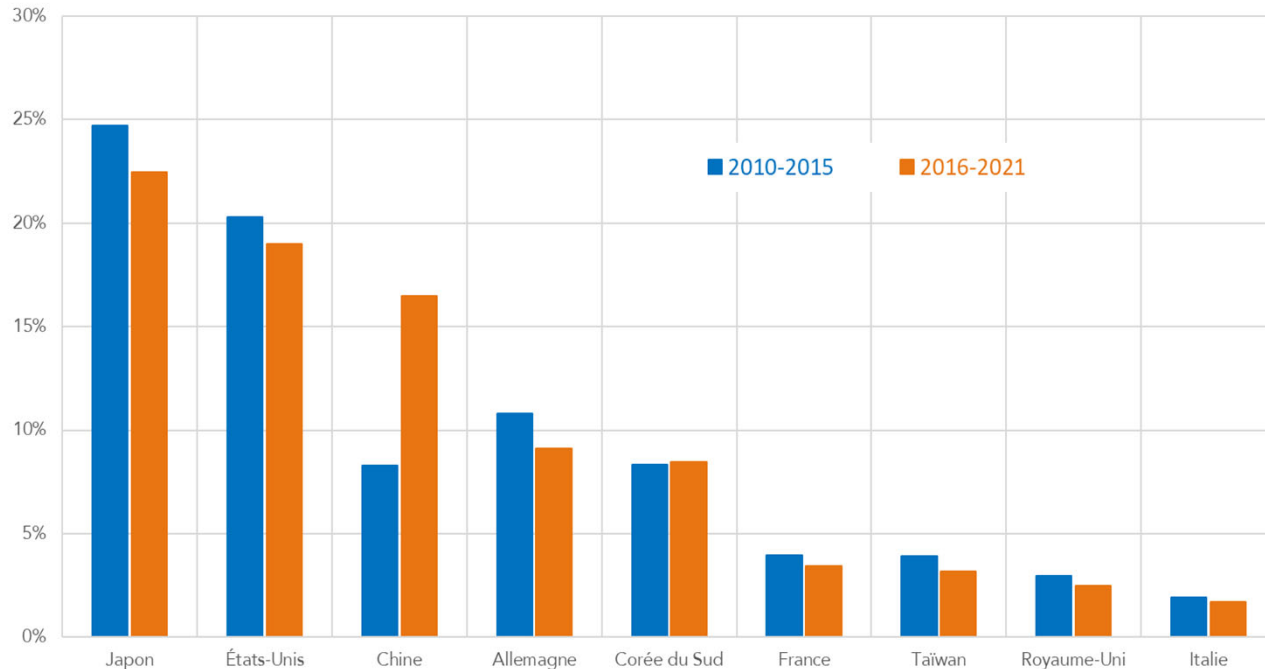
DIRD : dépense intérieure de recherche et développement expérimental.

Les dispositifs fiscaux comme le crédit d'impôt recherche (CIR) ou le statut de jeune entreprise innovante (JEI) ont contribué à l'augmentation des DIRDE.

De ce point de vue, la France n'est pas différente des autres pays de l'OCDE ou de l'UE27, où les incitations fiscales en faveur de la recherche privée sont en augmentation, reflétant la concurrence croissante entre les pays pour attirer les activités de R&D des entreprises.

La position technologique de la France appréciée par le nombre de brevets déposés se dégrade.

Part mondiale de familles de brevets internationales des 15 premiers pays sur la période 2010-2021



Source : Base OST, OEB (Patstat), calculs OST-Hcéres

© Rexecode

*La **part des demandes en co-invention internationale** est le rapport entre le nombre des familles co-inventées avec au moins un inventeur situé à l'étranger et le nombre total de familles du pays.

En 2021, la France passe de la 5e à la 6e position pour les demandes de brevets publiées à l'Office européen des brevets (OEB).

La part mondiale des demandes de brevets depuis la France a diminué de 4,0 % à 3,4 % entre 2010-2015 et 2016-2021.

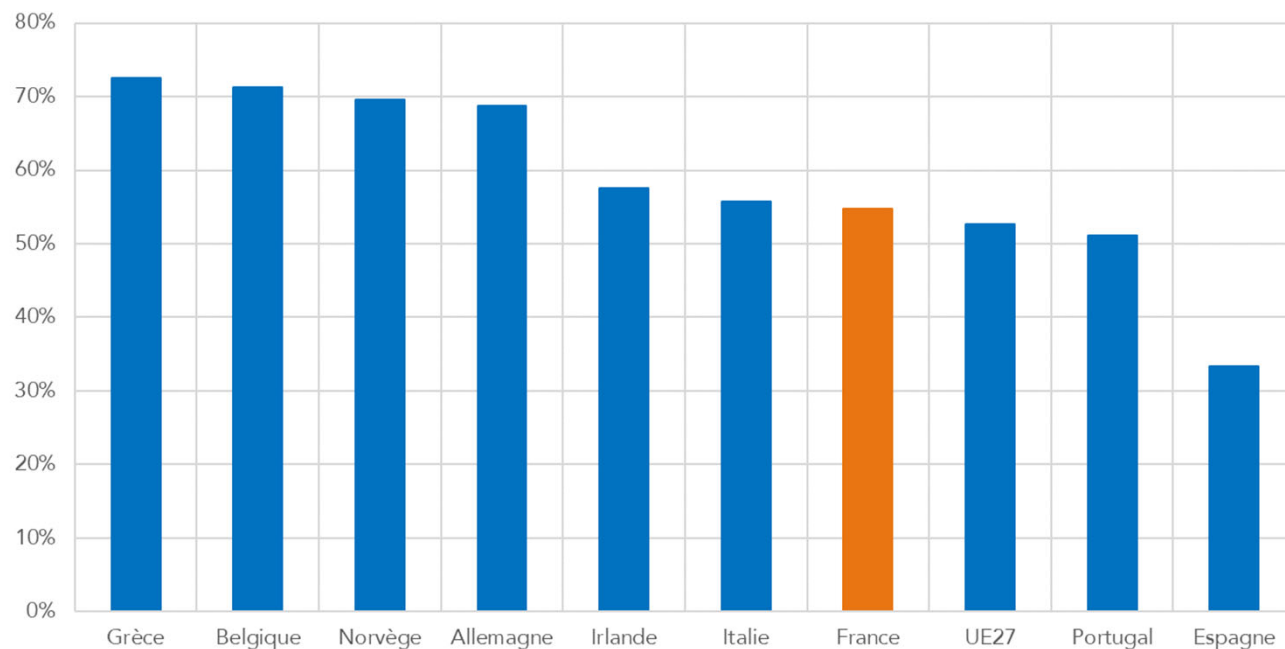
La France est devancée par le Japon, les États-Unis, la Chine au très fort dynamisme dont la part a quasiment doublé entre les deux périodes, l'Allemagne et la Corée.

Les brevets déposés par la France se concentrent dans le grand domaine machines-mécanique-transports. Les États-Unis ont un profil technologique plus équilibré que la Chine qui est concentrée sur l'électronique.

La France présente une part de co-inventions* internationales à l'OEB de 23%, entre celle des États-Unis (24,4 %) et celle de l'Italie (20,4%), supérieure à celle de l'Allemagne.

En France, l'innovation au sens large* est plus fréquente dans les entreprises de 250 salariés ou plus et dans l'industrie, notamment dans le secteur de l'information et de la communication.

Proportion de sociétés innovantes dans l'Union européenne entre 2018 et 2020 (en %)



Source : Données extraites de la publication état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France n°17. © Rexecode

*L'innovation au sens large comprend les innovations de produits (biens et services) ou l'amélioration significative des procédés de production, y compris des modes d'organisation et des méthodes de marketing, ainsi que le développement d'activités de recherche et développement (R&D).

Le taux d'innovation des sociétés implantées en France au cours des années 2018 à 2020 est légèrement supérieur à celui de la moyenne de l'Union européenne (UE27) à champ sectoriel identique (55 % contre 53 %). La propension à innover augmente avec la taille des entreprises.

La France accuse un retard important avec l'Allemagne dont près de 70 % des entreprises sont innovantes.

En France, les entreprises ayant engagé des dépenses en faveur d'activités d'innovation en 2020 consacrent en moyenne 8 % de leur chiffre d'affaires à l'innovation, dont les trois quarts sont dédiés aux dépenses de recherche et développement.

Avec 74 % de sociétés innovantes, le secteur de l'information et de la communication est le plus innovant, suivi des activités spécialisées, scientifiques et techniques (56 %), de l'industrie (54 %) et des activités financières et d'assurance (52 %).

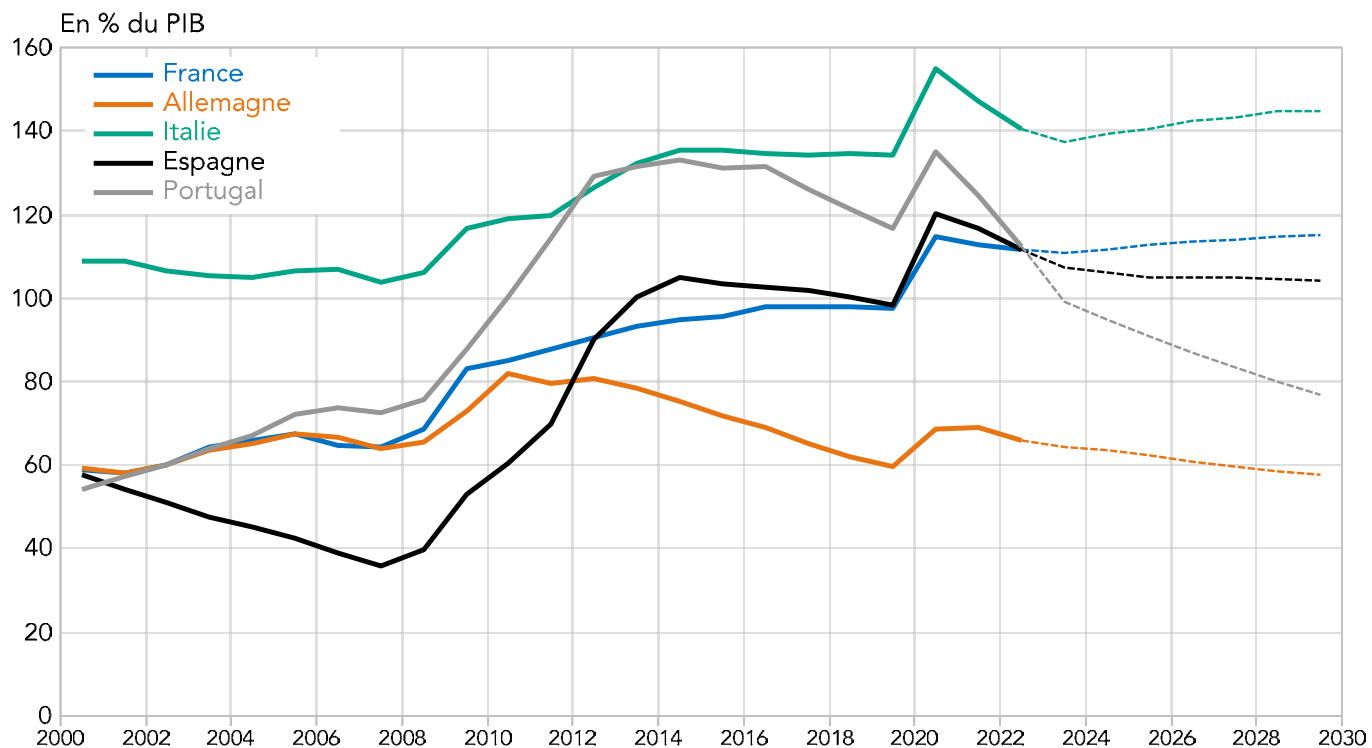
VII. Finances publiques

1. Taux d'endettement public
2. Déficit public
3. Prélèvements obligatoires
4. Dépenses publiques
5. Détenteurs de la dette publique

La trajectoire future du taux d'endettement public, critère principal d'évaluation de la soutenabilité de la dette publique, ne paraît pas sous contrôle.

Zone euro

Ratio dette publique / PIB (projections du FMI)



Source : FMI et prévisions FMI

© Rexecode

Le critère le plus communément admis de soutenabilité des finances publiques d'un Etat est la perspective d'une stabilité du poids de sa dette publique rapporté au PIB.

Désormais, la France et l'Italie apparaissent comme les deux seuls Etats de la zone euro dont le taux d'endettement public soit à la fois supérieur à 110% du PIB et voué à augmenter au cours des prochaines années.

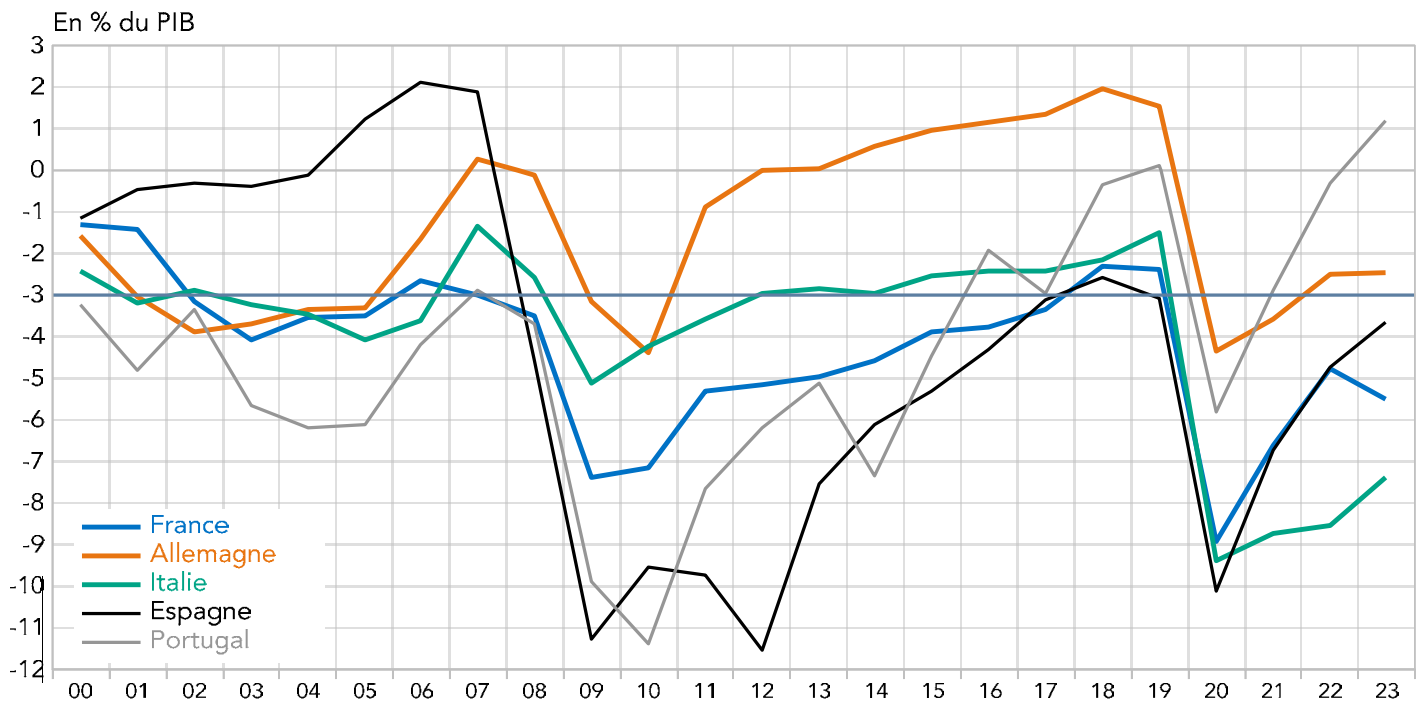
Des pays comme le Portugal et l'Espagne, dont le taux d'endettement public dépassait le nôtre avant la Covid-19, sont parvenus à inscrire leur ratio d'endettement sur une dynamique baissière. L'inflexion avait commencé avant 2019, à la faveur d'efforts structurels de maîtrise des comptes publics.

Compte tenu de ces dynamiques croisées, le risque existe que la France ait désormais durablement des taux d'emprunt plus élevés que ces pays.

Le déficit public est en retrait de 2,5 pts de PIB sur la marque de 3%, imposant un redressement budgétaire de dizaines de milliards d'euros en quelques années.

Zone euro

Solde budgétaire des administrations publiques



Source : Ameco, Commission européenne

© Rexecode

Réévalué à 5,5% du PIB, le déficit des comptes publics français en 2023 a été le quatrième plus élevé de l'Union européenne, derrière seulement l'Italie, la Hongrie et la Roumanie.

Le rétablissement des règles budgétaires européennes, suspendues de 2020 à 2023, nous impose *a minima* un retour à un déficit de 3% du PIB d'ici quelques années.

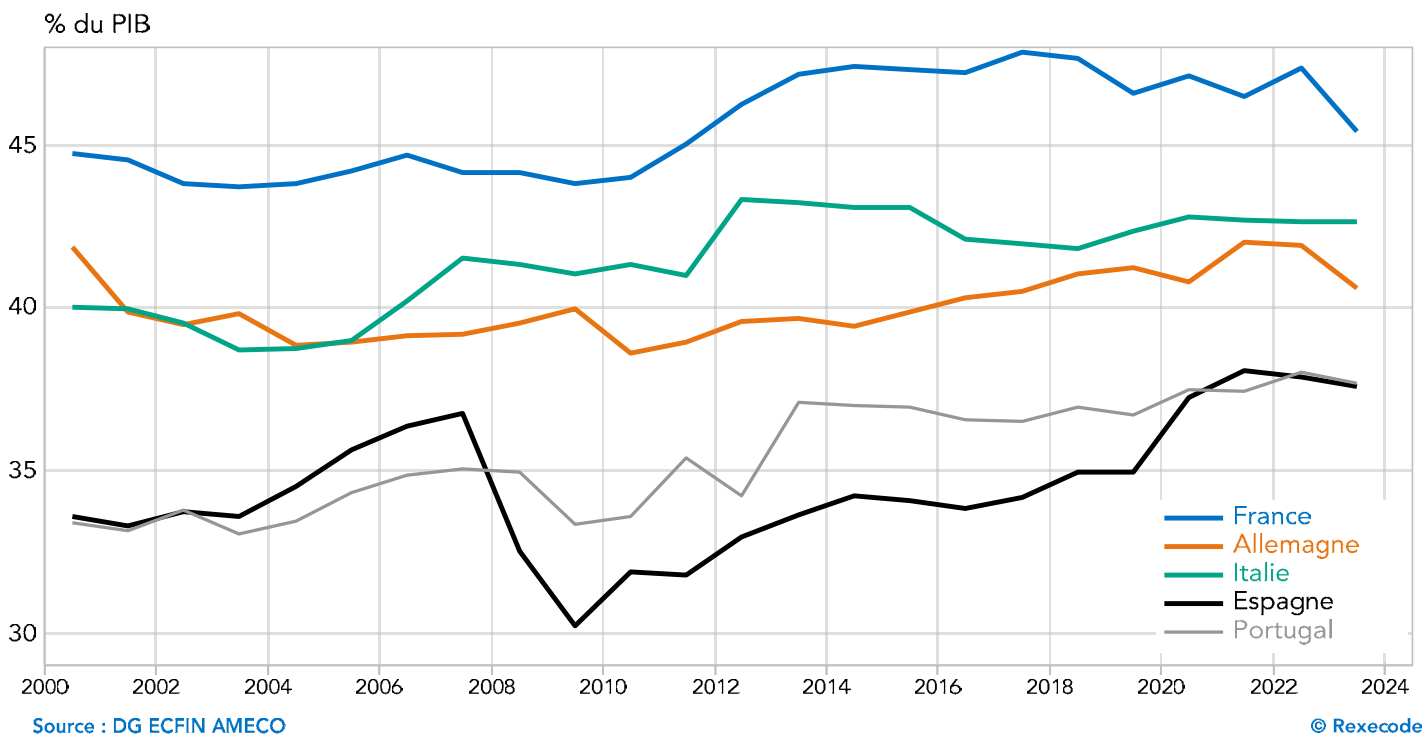
Compte tenu de notre estimation d'un écart de production globalement neutre (l'économie française peut difficilement augmenter son activité au-delà d'une croissance proche de 1% sans problèmes de recrutements), on ne peut guère tabler sur une reprise cyclique pour contribuer au redressement des comptes publics.

Il faudra donc vraisemblablement opérer un effort largement structurel, d'environ 20 milliards d'euros par an au moins sur plusieurs années consécutives.

Le niveau des prélèvements obligatoires paraît déjà prohibitif et offre raisonnablement peu de marges de manœuvre à la hausse.

Zone euro

Taux de prélèvements obligatoires



Schématiquement, deux leviers théoriques existent pour améliorer le solde budgétaire structurel : relever les prélèvements obligatoires ou réduire le niveau des dépenses publiques.

Malgré une petite baisse en 2023, le taux de prélèvements obligatoires français (leur niveau rapporté au PIB) reste le plus élevé de la zone euro. **Nous ne sommes toujours pas pleinement sortis du choc fiscal administré en 2012.**

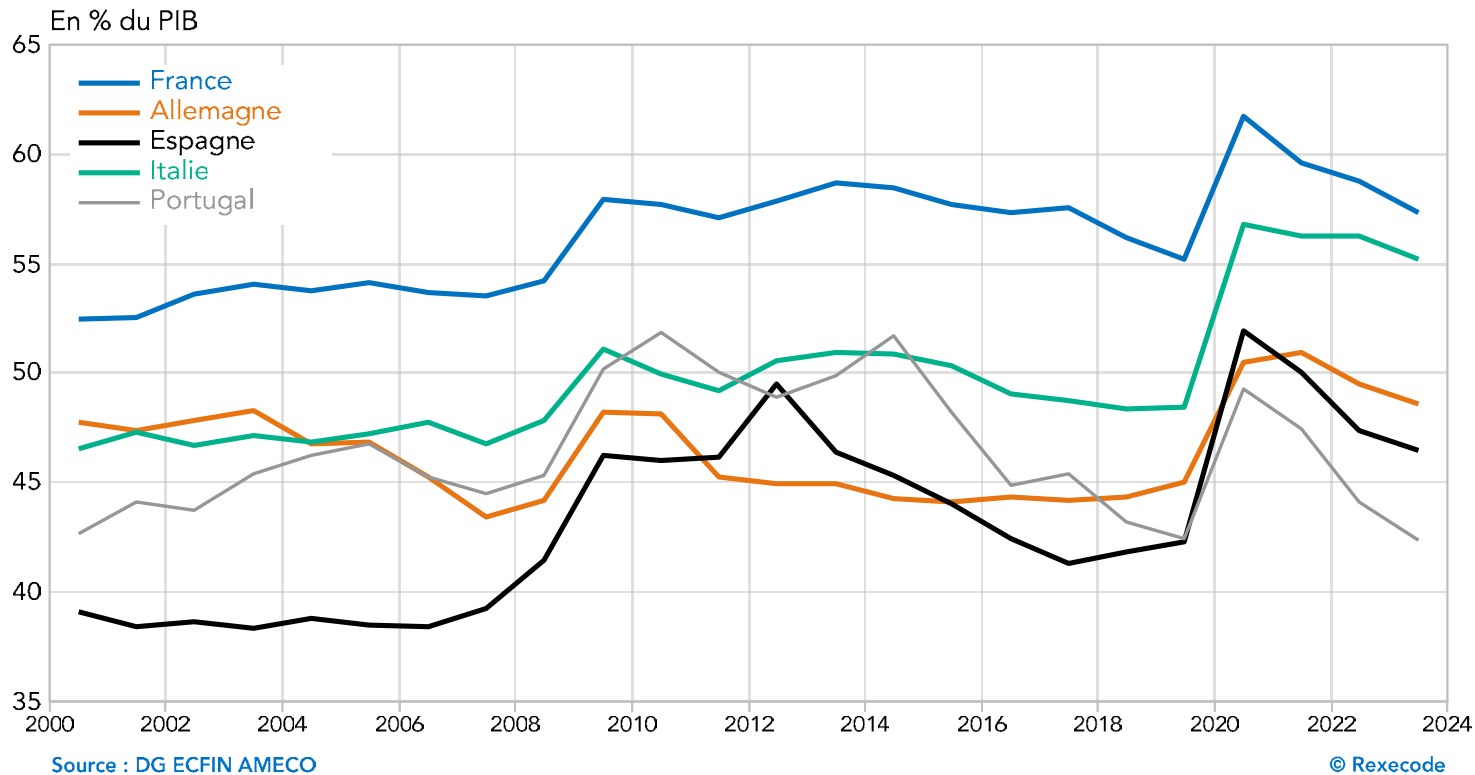
Relever le taux de prélèvements obligatoires serait en contradiction avec la politique d'attractivité des capitaux et des investissements mise en œuvre depuis plusieurs années, avec des premiers signes de réussite notamment en matière de réindustrialisation.

Rappelons en outre que la position de compétitivité-prix des entreprises françaises reste fragile, ce dont témoigne notre déficit commercial.

Le niveau de dépenses publiques est le plus élevé des économies avancées, parvenir à le réduire paraît nécessaire pour regagner des marges de manœuvre.

France

Dépenses des administrations publiques en % du PIB



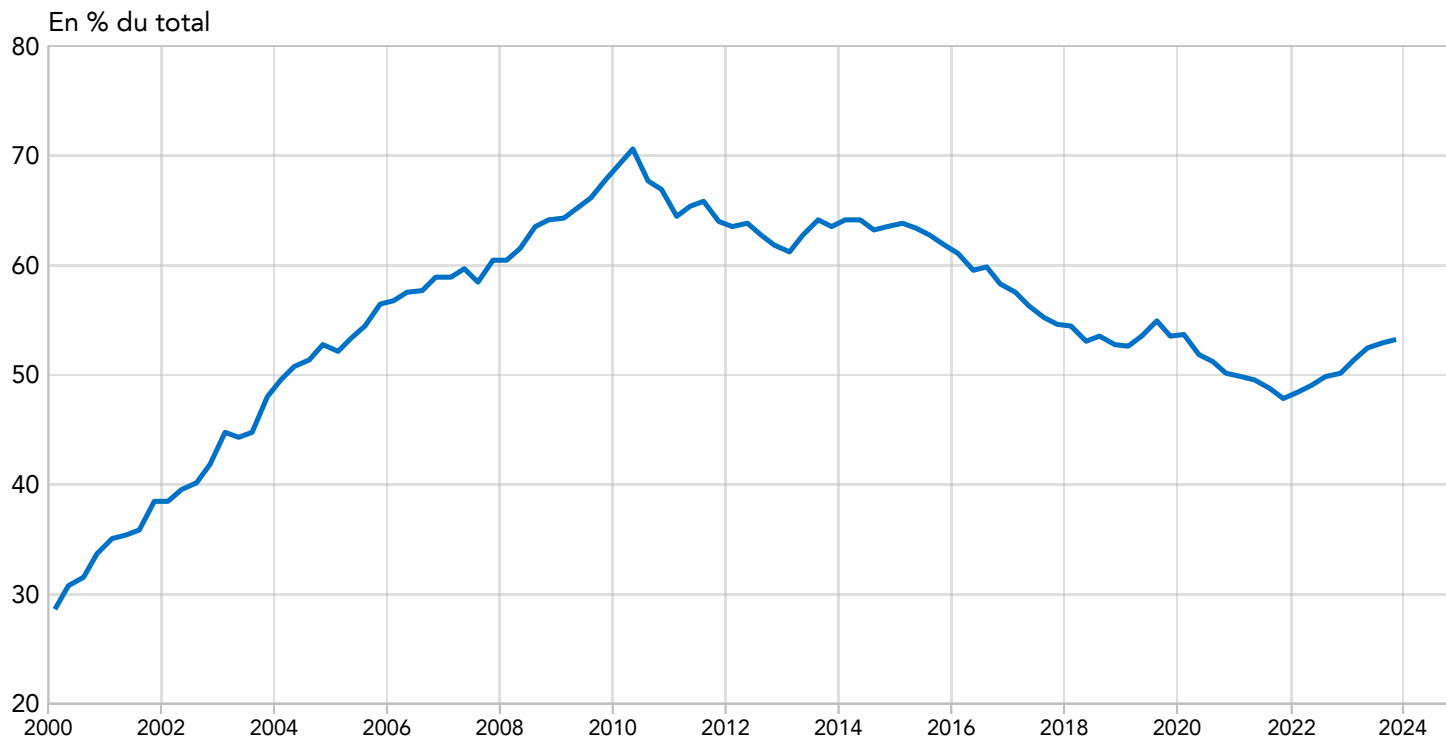
Un levier plus naturel consisterait à s'attaquer au niveau de dépenses publiques du pays, qui, à hauteur de 57% du PIB en 2023, est ressorti comme le plus élevé de l'Union européenne et même de l'OCDE (même si des problématiques de mesure et de périmètre limitent parfois la comparabilité entre pays).

Le niveau de dépenses publiques se limitait à 54% du PIB avant la crise de 2008, ce qui suggère qu'une telle cible n'est pas un horizon totalement inatteignable.

Le financement de la dette publique est pour plus de la moitié dépendant des investisseurs étrangers, qu'il faudra donc rassurer.

France

Détention de la dette publique négociable par des non-résidents



Source : Banque de France

© Rexecode

Une autre réalité à prendre en compte est la structure de détention de la dette publique française. Fin 2023, celle-ci était à 53% entre les mains d'investisseurs étrangers.

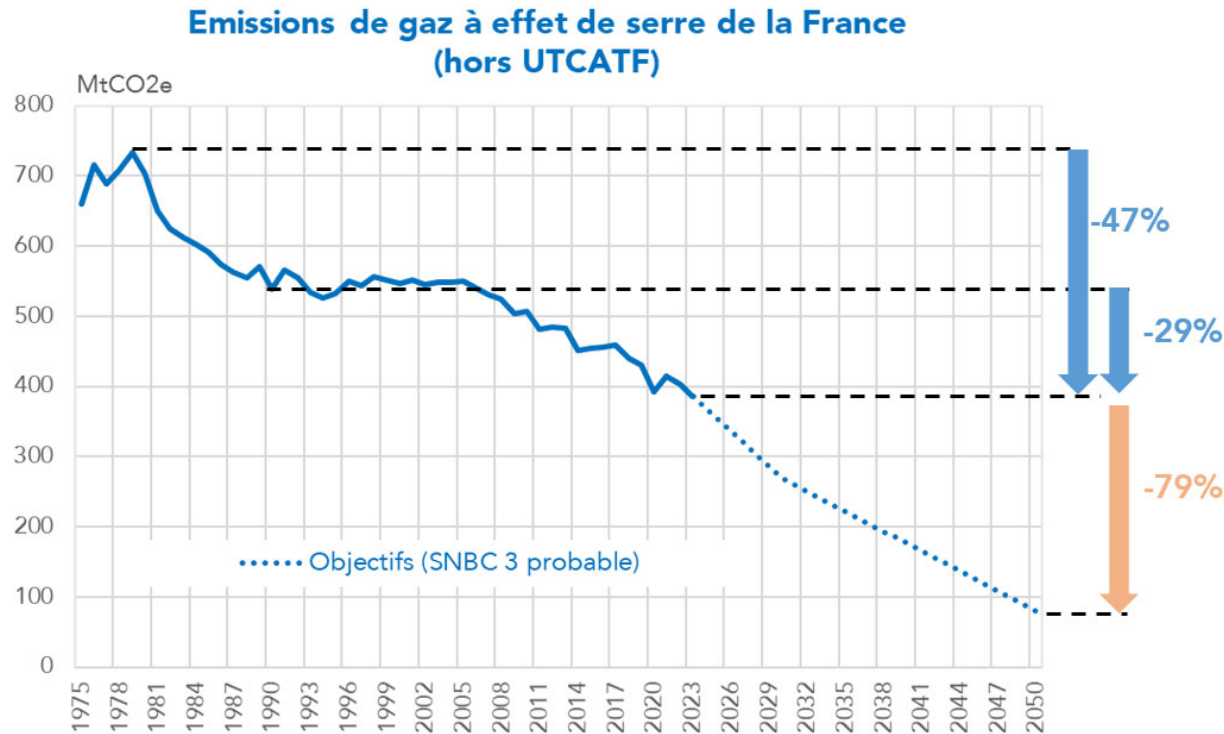
Dès lors, toute politique économique qui induirait une forte défiance vis-à-vis des marchés internationaux porterait intrinsèquement le risque de générer une hausse rapide des taux d'intérêt, voire à terme une crise de financement.

Ce constat s'impose d'autant plus que, parmi les investisseurs résidents, la Banque de France détient aujourd'hui l'équivalent de près de 25 points de PIB de titres publics français au titre des politiques monétaires non-conventionnelles de la BCE. Or le dénouement graduel de ces politiques amènera inévitablement un désengagement croissant de la Banque de France vis-à-vis de la dette française, et ne fera qu'augmenter le rôle des marchés internationaux.

VIII. Energie, décarbonation

1. Emissions de gaz à effet de serre
2. Intensité carbone du PIB
3. Empreinte carbone
4. Prix de l'énergie
5. Tarification des émissions de gaz à effet de serre
6. La France face aux stratégies mondiales de décarbonation

Les émissions de gaz à effet de serre de la France sont en 2023 inférieures de 47% à leur plus haut atteint en 1979, et de 29% par rapport à 1990. Leur rythme de baisse doit être plus que doublé pour atteindre l'objectif de neutralité en 2050.



Source : PIK PRIMAP-hist. CITEPA. SGPE

© Rexecode

Un peu plus de la moitié de la baisse des émissions de la France depuis leur record atteint en 1979 a été obtenue avant 1990. Ces réductions sont essentiellement attribuables au développement du programme nucléaire civil français qui a permis une élimination quasi complète des émissions liées à la production d'électricité.

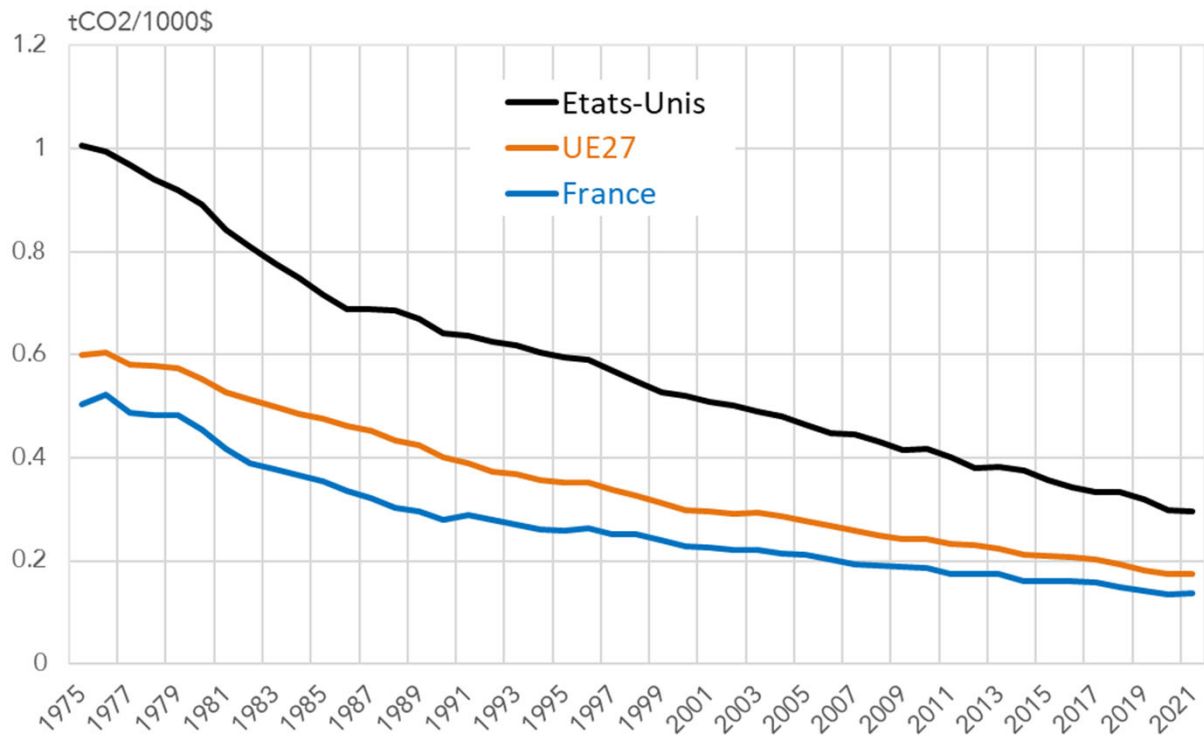
On observe également sur toute la période de forts gains d'intensité énergétique de la production française.

À partir des années 2000, la France et l'Europe adoptent des objectifs et des textes qui visent une accélération des réductions (dont le système des quotas de CO₂ qui couvre l'industrie)

Sur la période, la désindustrialisation, relativement plus marquée en France que dans le reste de l'Europe, a également conduit à des baisses d'émissions. Nous estimons à environ un tiers la contribution de la désindustrialisation à la baisse des émissions de la France depuis 1979.

La France a une intensité carbone du PIB bien meilleure que le reste du monde et parmi les meilleures de l'Union européenne. Son avance diminue cependant car les progrès des autres régions sont plus rapides.

Intensité en gaz à effet de serre du PIB en volume



Source : PIK PRIMAP-hist, Banque Mondiale, CITEPA

© Rexecode

Dans la mesure où les émissions résultent en grande partie de l'activité économique, il est instructif d'examiner l'évolution de l'intensité d'émissions par unité de production. On retient le niveau d'émissions pour 1 000 dollars américains, en parités de pouvoir d'achat.

Le graphique retrace l'évolution du contenu en émissions de 1 000 dollars de production (en volume aux prix de 2017). L'Union européenne est depuis toujours au-dessous des États-Unis, et la France meilleure que la moyenne européenne.

Le niveau d'émissions par unité de PIB diminue partout, d'autant plus rapidement que le niveau est élevé. On assiste donc à un rapprochement des niveaux.

L'écart en faveur de la France s'est accentué entre 1975 et la fin des années quatre-vingt, au moment du déploiement du programme nucléaire civil français. Il tend à diminuer depuis.

Le ratio empreinte/émissions français est élevé, d'une part car son intensité carbone est relativement faible, et d'autre part, car la désindustrialisation a eu comme contrepartie une augmentation d'importations de produits industriels plus carbonés.

Les chiffres clés des inventaires et des empreintes carbone par pays

| En MtCO ₂ e | Inventaire territorial | Empreinte carbone de la consommation | Ratio Empreinte/ Inventaire |
|------------------------|------------------------|--------------------------------------|-----------------------------|
| Chine | 11 336 | 10 320 | 0,91 |
| Etats-Unis | 5 032 | 5 572 | 1,11 |
| UE27 | 2 806 | 3 498 | 1,25 |
| France | 307 | 416 | 1,36 |

Source : Global Carbon Budget (2023), émissions de CO₂ énergétique et industriel seulement.

Une partie des produits que les habitants d'un pays consomment sont importés et ont entraîné des émissions lors du processus de production en dehors du pays de consommation, ainsi que pour leur acheminement. Les émissions associées à ces consommations sont appelées « empreinte carbone » et peuvent être comparées aux émissions qui ont eu lieu dans le pays (« inventaire territorial »).

La France a un ratio empreinte/émissions au-dessus de la moyenne européenne. Son intensité carbone est au-dessous de la moyenne européenne et donc la majorité des produits importés sont plus carbonés que s'ils avaient été produits localement. D'autre part, la désindustrialisation a eu comme contrepartie une augmentation d'importations de produits industriels plus carbonés.

Les États-Unis se situent à un niveau intermédiaire, la Chine a une empreinte carbone inférieure à ses émissions territoriales car elle est plus carbonée et fortement exportatrice.

Les écarts entre émissions et empreinte tendront à diminuer au fur et à mesure que les ratios d'émissions par habitant ou par unité de produit intérieur convergeront entre pays.

Les prix de l'énergie sont plus élevés en Europe que dans le reste du monde. La France offre des conditions en moyenne un peu plus favorables que la moyenne européenne (mais avec une hétérogénéité de situations très forte).

Prix du gaz et de l'électricité pour les consommateurs, ménages et industriels, en 2022
(en USD/MWh)

| | Electricité | | Gaz naturel | |
|-------------|-------------|-----------|-------------|-----------|
| | Ménages | Industrie | Ménages | Industrie |
| Chine | nd | 70 | nd | 65 |
| Etats-Unis | 151 | 85 | 49 | 26 |
| France | 217 | 137 | 101 | 73 |
| Allemagne | 349 | 204 | 120 | 66 |
| OCDE Europe | 290 | 203 | 113 | 82 |

Source : IEA Energy Prices Statistics, et IEA « The State of Clean Technology Manufacturing » (2023), d'après OECD Energy Prices and Taxes quarterly; Shanghai Petroleum and Gas Exchange; State Grid Corporation of China; China Southern Power Grid.

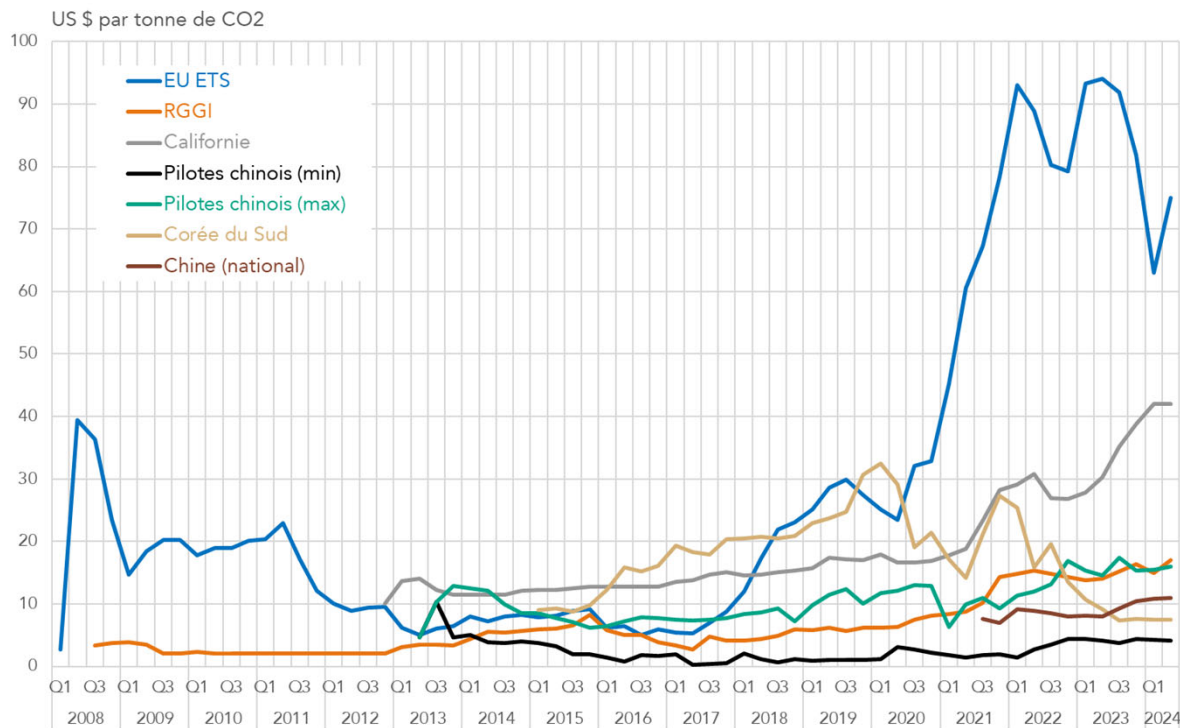
Il y a plusieurs « prix de l'énergie » et la comparaison entre ces différents prix pour différentes zones demande de descendre un peu dans le détail des formes d'énergie et des types de consommateurs.

Les prix reflètent les coûts de construction, de financement, de maintenance et d'exploitation des unités d'extraction et de production, ainsi que le coût des infrastructures associées (réseaux...). D'autres facteurs s'y ajoutent en fonction des situations, comme le coût de réglementations, des taxes, et évidemment des considérations sur l'offre (conditions de production, stocks...) et la demande (activité économique, conditions météorologiques...).

Il apparaît clairement que les prix des énergies à destination des industriels sont nettement plus élevés en Europe que dans les deux autres régions. Ces chiffres moyens ne représentent qu'imparfaitement la grande diversité de situations rencontrées par les industriels et les ménages. On constate par exemple au niveau européen, ce qui n'apparaît pas dans le tableau, des prix pour les industriels qui peuvent varier du simple au double en fonction des typologies de consommation.

L'Europe reste aujourd'hui, et de loin, la zone où le « prix du carbone » est le plus élevé, entre 60 et 90 €/tCO2 pour les établissements industriels couverts.

Evolution du prix d'un permis d'émissions d'une tonne de CO2e dans les principaux systèmes en place dans le monde



Source : ICAP Allowance Price Explorer

© REXEXCO

Le fondement du système d'échanges des quotas est d'intégrer le coût social du carbone dans les prix de production des biens et d'inciter les industriels à se tourner vers des processus de production plus économes en carbone.

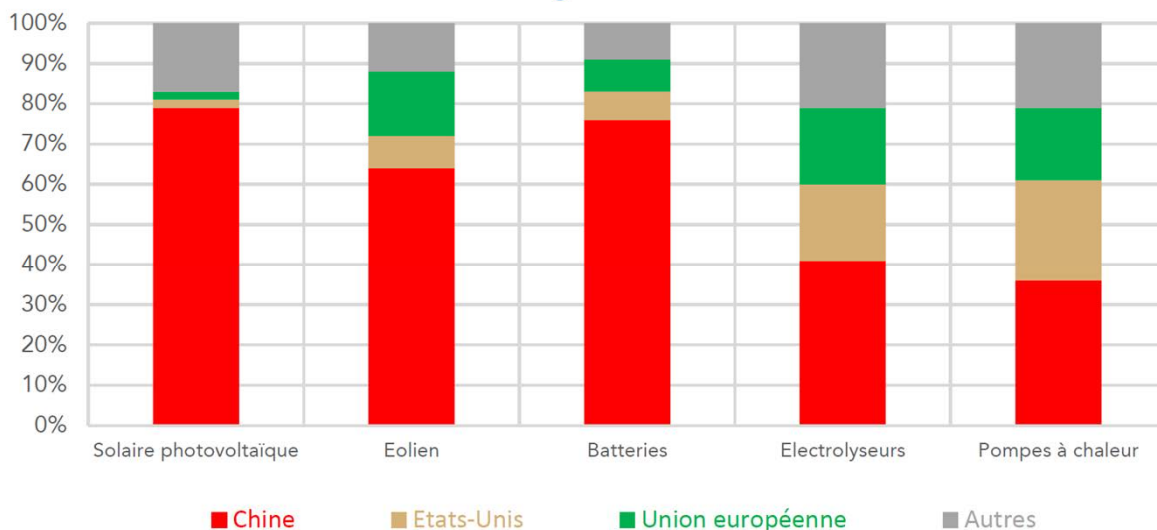
Le Système d'échange de quotas d'émissions (SEQE ou EU ETS en anglais) est la pierre angulaire de la politique européenne de réduction des émissions. Il s'applique depuis 2005 aux installations industrielles, au transport aérien et a été élargi récemment.

Il y a une logique théorique profonde dans cette approche, soutenue par la plupart des économistes. Mais il faut aussi souligner deux obstacles. D'une part, l'intégration d'un coût supplémentaire crée un handicap de compétitivité. D'autre part, l'instabilité du prix de marché limite la possibilité du calcul économique dans le choix des investissements.

L'Europe reste aujourd'hui, et de loin, la zone où le « prix du carbone » est le plus élevé, entre 60 et 90 €/tCO2 pour les établissements industriels couverts.

L'Union Européenne et la France font face à des stratégies américaines et surtout chinoises résolument tournées vers l'offre de solutions de décarbonation.

Concentration géographique actuelle des capacités de production des principales technologies de la transition



Source : AIE, « The State of Clean Technology Manufacturing », mars 2023.

© Rexecode

États-Unis, Chine et Union européenne convergent sur les objectifs de décarbonation. Ils divergent sur les stratégies mises en œuvre.

Les États-Unis ont engagé une stratégie globale qui intègre les mesures climatiques dans la politique économique et sociale d'ensemble, dont l'*Inflation Reduction Act* (2022) qui prévoit de nombreux crédits d'impôt pour les projets américains en termes d'implantation territoriale et de contenus technologiques.

En Chine, la politique climatique fait partie de la politique globale dont les axes principaux sont d'ordre industriel et géopolitique. Elle s'inscrit dans une longue tradition de planification et un fort engagement public dans l'orientation des investissements. Le résultat est que la Chine a conquis des positions dominantes sur le marché mondial de la décarbonation.

La Chine et les États-Unis privilégient des leviers climatiques tournés vers la stimulation de l'offre. L'Europe et la France hésitent entre l'offre et la demande et régulent, avec un penchant pour une restriction de la demande. Cette stratégie est moins favorable à la croissance en Europe et en France.

Annexe. Programmes des principaux partis

1. Programmes sur l'emploi, le marché du travail, le pouvoir d'achat et les salaires
2. Programmes sur les retraites et la fiscalité
3. Programmes sur l'éducation et le logement
4. Programmes sur le commerce extérieur, la compétitivité, la décarbonation et l'énergie

Programmes sur l'emploi, le marché du travail, le pouvoir d'achat et les salaires

| | Nouveau Front Populaire | Ensemble | Les Républicains | Rassemblement National |
|-----------------------------------|--|--|--|---|
| Emploi - Marché du travail | <ul style="list-style-type: none"> - Rattrapage des postes "manquants" de fonctionnaires à l'hôpital public, à l'école publique, dans la justice, dans la police, dans les services et les agents de l'État - Annulation de la réforme de l'assurance chômage - Passage à 32h pour les métiers pénibles | <ul style="list-style-type: none"> - Création de 200 000 emplois industriels et 400 usines supplémentaires (en favorisant les investissements) - Baisse des charges au-dessus du SMIC - Expérimentation de la semaine de 4 jours pour ceux ne pouvant télétravailler - Réforme de l'assurance chômage : durée de l'indemnisation réduite et les conditions d'accès durcies - Simplification administrative pour les TPE et PME afin d'encourager la prise d'initiative et la création d'emploi ainsi que soutien à la restructuration de leurs dettes | <ul style="list-style-type: none"> - Réduction du nombre de fonctionnaires - Réforme de l'assurance chômage : durée de l'indemnisation réduite et les conditions d'accès durcies - Baisse des charges sociales salariales (pour ceux qui gagnent moins de 3 fois le SMIC) | <ul style="list-style-type: none"> - Abrogation de la réforme de l'assurance chômage - Exonération de cotisations patronales pour toutes hausses de salaire de 10% et ce jusqu'à 3 SMIC pendant 3 à 5 ans - Suppression de l'IS pour les entrepreneurs de moins de 30 ans pendant les 5 premières années - Baisse des impôts de production (CVAE) |
| Pouvoir d'achat - Salaire | <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du SMIC à 1600€ nets ou de 10% du point d'indice des fonctionnaires, augmenter les indemnités des stagiaires, apprentis et alternants - Indexation des salaires sur l'inflation - Blocage des prix de première nécessité dans l'alimentation, l'énergie, le carburant - Annulation de la hausse programmée du prix du gaz (1^{er} juillet) - Baisse de la TVA sur les transports à 5,5% | <ul style="list-style-type: none"> - Baisse de 10 à 15% des factures d'électricité dès 2025 - Libération des augmentations de salaires entre le SMIC et 2 500€ - Augmentation de la prime de pouvoir d'achat jusqu'à 10 000€ par an sans charge ni impôt - Pas de hausse d'impôt - Revalorisation de salaires des agents publics (professeurs, infirmiers, gardiens de la paix) | <ul style="list-style-type: none"> - Augmenter les salaires nets en baissant les cotisations sociales. | <ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la TVA sur les énergies et le carburant de 20% à 5,5% - Réduction de TVA sur les produits de première nécessité (voire suspension dans le cas de forte inflation) |

Sources : Programmes officiels du Nouveau Front Populaire, d'Ensemble et du Rassemblement National, déclarations pour Les Républicains

Programmes sur les retraites et la fiscalité

| | Nouveau Front Populaire | Ensemble | Les Républicains | Rassemblement National |
|-----------|---|--|---|--|
| Retraites | <ul style="list-style-type: none"> - Retraite à 60 ans, indexation du montant des retraites sur les salaires, prise en compte du RSA dans le calcul des trimestres pour la retraite - Minimum vieillesse au niveau du seuil de pauvreté - Augmenter le minimum contributif (pension de retraite pour une carrière complète) au niveau du SMIC | <ul style="list-style-type: none"> - Indexation des retraites sur l'inflation - Revalorisation des retraites d'agriculteurs avec une prise en compte des 25 meilleures années de revenus | <ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la retraite à 64 ans | <ul style="list-style-type: none"> - Abrogation de la réforme des retraites (dans un second temps) et retour à 62 ans (42 annuités) sauf pour ceux ayant commencé avant 20 ans (40 annuités et 60 ans) - Revalorisation des retraites |
| Fiscalité | <ul style="list-style-type: none"> - Suppression des niches fiscales "injustes" - Rétablissement de l'ISF - Rétablissement de l'<i>exit-tax</i> - Accroître la fiscalité sur les dividendes, l'épargne salariale, les rachats d'action et les heures supplémentaires - IR à 14 tranches - CSG progressive - Impôt sur l'héritage plus progressif et instauration d'un héritage maximum | <ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre la fraude sociales et fiscales accentuée - Exonération d'impôt sur les successions et donations jusqu'à 150 000€ par enfant et 100 000€ pour les petits enfants - Mise en place d'un congé de naissance remplaçant les congés parentaux | <ul style="list-style-type: none"> - Baisse des impôts de production et les cotisations sociales | <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement de l'IFI par un impôt sur la fortune financière - Renationaliser les autoroutes - Privatisation de l'audiovisuel public - Suppression de l'impôt sur l'héritage direct pour les classes populaires et moyennes - Suppression de niches fiscales "injustes" - Création d'un fonds souverain destiné à l'irrigation d'investissements et une meilleure utilisation de l'épargne en France - Augmentation d'une demi-part pour le deuxième enfant - Suppression de l'IR pour les moins de 30 ans - Lutte accrue contre la fraude sociale - Réduire la dépense sociale par la mise en place de la priorité nationale |

Sources : Programmes officiels du Nouveau Front Populaire, d'Ensemble et du Rassemblement National, déclarations pour Les Républicains

Programmes sur l'éducation et le logement

| | Nouveau Front Populaire | Ensemble | Les Républicains | Rassemblement National |
|-----------|---|--|--|--|
| Éducation | <ul style="list-style-type: none"> - Réduction des effectifs à moins de 19 élèves par classe - Gratuité progressive et totale de l'école : cantine, fournitures, transports, activités périscolaires - Revalorisation des grilles de salaires, réinvestissement dans les locaux scolaires, renforcement des effectifs de médecine scolaire | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la formation des professeurs et remplacement systématique de ceux-ci - Réduction du coût des fournitures scolaires de 15% via des achats groupés | <ul style="list-style-type: none"> - Revaloriser le salaire des enseignants | <ul style="list-style-type: none"> - Instauration des collèges modulaires sur le modèle suisse et allemand afin de favoriser la voie professionnelle dès le collège - Soutien financier pour les jeunes et les entreprises faisant le choix de l'apprentissage ou de l'alternance - Adaptation de l'offre de formation (initiale et continue) aux besoins des branches professionnelles |
| Logement | <ul style="list-style-type: none"> - Prêt à taux zéro (PTZ) à tous les ménages primo-accédants (neuf et ancien) - Revalorisation des APL de 10% - Relance de la construction de logement social en revenant sur les coupes pour les organismes HLM - Construction de 200 000 logements publics par an pendant 5 ans | <ul style="list-style-type: none"> - Exonération des frais de notaires pour les logements jusqu'à 250 000€ pour 1 million de jeunes de classes moyennes et populaires - Création d'un fonds de rénovation énergétique pour les classes moyennes et populaires - Garantie de loyers (doit faciliter la location et rassurer les propriétaires) | <ul style="list-style-type: none"> - Baisse des impôts sur les revenus locatifs | <ul style="list-style-type: none"> - Fin de l'interdiction de relocation des passoires thermiques et d'obligations liées aux DPE - Construction de 100 000 logements sociaux par an dont 20 000 en faveur des étudiants et jeunes travailleurs - Mise en place d'un prêt à taux zéro jusqu'à 100 000€ - Préférence nationale dans l'attribution des logements sociaux |

Sources : Programmes officiels du Nouveau Front Populaire, d'Ensemble et du Rassemblement National, déclarations pour Les Républicains

Programmes sur le commerce extérieur, la compétitivité, la décarbonation et l'énergie

| | Nouveau Front Populaire | Ensemble | Les Républicains | Rassemblement National |
|---|--|---|--|---|
| Décarbonation - Énergie | <ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'isolation complète des logements et des bâtiments publics, en renforçant les aides pour tous les ménages et en garantissant leur prise en charge complète pour les ménages modestes - Plan climat visant la neutralité carbone en 2050 - Développement des énergies marines (éolien en mer et énergies hydroliennes) - Création de nouveaux services de transports régionaux (petites lignes) | <ul style="list-style-type: none"> - Mise en chantier de 14 nouveaux réacteurs nucléaires - Mise en place de 100 000 véhicules électriques en leasing social chaque année - Baisse de 20% supplémentaires des GES d'ici 2027 | <ul style="list-style-type: none"> - Revenir sur l'interdiction de la vente des véhicules thermiques neufs de 2035 - Développer la filière du nucléaire - Dé-financement de la filière éolienne | <ul style="list-style-type: none"> - Relance du nucléaire et de petits réacteurs modulaires (SMR, réacteurs à neutrons rapides) - Prix français de l'électricité et découplage du marché de l'électricité et du gaz - Investir dans les barrages hydroélectriques (augmentation des capacités de production) - Développement des technologies vertes comme l'hydrogène et la géothermie |
| Commerce extérieur - Compétitivité | <ul style="list-style-type: none"> - Instauration d'une taxe kilométrique sur les produits importés - Renforcer la réglementation bancaire et mettre fin aux financements des énergies fossiles | <ul style="list-style-type: none"> - Continuité du Plan France 2030: soutien à l'innovation et à la productivité | <ul style="list-style-type: none"> - Taxer les importations ne respectant pas les normes françaises | <ul style="list-style-type: none"> - Interdiction d'importation de produits ne respectant pas les normes françaises - Sortie des règles européennes de fixation des prix de l'énergie |

Sources : Programmes officiels du Nouveau Front Populaire, d'Ensemble et du Rassemblement National, déclarations pour Les Républicains